

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle du
Conseil d'administration**

Rome, 21 - 24 mai 2001

RAPPORTS ANNUELS

Point 3 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2001/3
18 avril 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR EXÉCUTIF: 2000

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2000





Note au Conseil d'administration

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Division des stratégies et des politiques (SP):

Mme D. Spearman tél.: 066513-2600

Conseiller principal, Service des politiques (SPP):

Mme R. Jackson tél.: 066513-2562





Note concernant la documentation

Conformément à l'Article VII.2 du Règlement général, le Directeur exécutif soumet chaque année un Rapport annuel à l'approbation du Conseil d'administration.

Le Rapport annuel du Directeur exécutif pour 2000 suit la présentation commune des rapports annuels des fonds et programmes des Nations Unies, comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/162, tout en demeurant conforme aux directives que le Conseil d'administration a données au Secrétariat.

En outre, conformément à la résolution 53/192 de l'Assemblée générale, le rapport comporte une analyse approfondie des problèmes rencontrés et des enseignements retirés, et surtout des questions découlant de la mise en oeuvre du Programme de réformes du Secrétaire général, de l'examen triennal des activités opérationnelles de développement et du suivi des conférences internationales tenues sous l'égide des Nations Unies. La Section II du présent rapport constitue le Rapport annuel du Conseil d'administration pour le Conseil économique et social et le Conseil de la FAO.

Les chiffres figurant dans le présent document, qu'il s'agisse des quantités de produits ou des recettes et des dépenses, sont provisoires et reflètent les estimations de la direction du PAM, sur la base des informations actuellement disponibles.





Table des matières

	Pages
AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO	xi
PRÉFACE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	xiii
NOTES DE CARACTÈRE GÉNÉRAL	xv
	Paragraphes
SECTION I. REGARD SUR L'ANNEE 2000	1-64
83 millions de bénéficiaires	1-8
Catastrophes naturelles	9-14
Conflits et troubles civils	15-27
Activités de développement	28-34
Approches novatrices	35-42
Avancement du programme de décentralisation	43-47
Perfectionnement du personnel et renforcement des capacités institutionnelles	48-58
Renforcement de l'obligation redditionnelle	59-64
SECTION II. LES RÉALISATIONS DE 2000	65-182
Mise en œuvre du Programme de réformes du Secrétaire général et les conclusions de l'examen triennal des politiques opérationnelles de développement	65-150
A. Structures et mécanismes	65-69
B. Financement et ressources	70-83
C. Système des coordonnateurs résidents	84-88
D. Application du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement	89-94
E. Harmonisation des programmes	95-113
F. Promotion de la parité hommes-femmes	114-121
G. Equilibre entre les sexes	122-125
H. Renforcement des capacités	126-133
I. Locaux et services communs	134-138
J. Coopération avec la Banque mondiale	139-143
K. Suivi et évaluation	144-150



	Paragraphes
Suite donnée aux conférences internationales	151-165
Jomtien+10: Forum sur l'éducation mondiale	152-154
Distribution aux filles de rations à emporter à la maison	155
Beijing+5: Le sommet sur les femmes	156-157
Copenhague+5: Le Sommet pour le développement social	158-159
Le Sommet mondial de l'alimentation	160-165
Assistance humanitaire et secours en cas de catastrophes	166-182
Préparation et intervention	168-174
Sécurité	175-182



Annexes et cartes

ANNEXES		Pages
I	Organigramme du PAM	46
II	Profil de l'aide alimentaire dans le monde, 1995–2000	47
III	Dépenses opérationnelles du PAM	
	Tableau 1: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM par région et catégorie d'activités, 1997-2000	49
	Tableau 2: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM par pays, région et catégorie d'activités, 1997–2000	55
	Tableau 3.A: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM pour les projets de développement et les opérations de secours par catégorie de pays et région, 1997–2000	59
	Tableau 3.B: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM pour les projets de développement par catégorie de pays et région, 1997–2000	60
IV	Carte: Ventilation des dépenses opérationnelles du PAM par région et catégorie d'activités, 2000	61
V	Contributions	
	Tableau A: Contributions totales confirmées pour 2000, par donateur	62
	Tableau B: Principaux donateurs du PAM par type de contribution, en 2000	63





Avant-propos

Le lot quotidien d'innombrables êtres humains, partout dans le monde, est de se coucher l'estomac vide. Cependant, la faim et la malnutrition ne sont pas inévitables, pas plus qu'elles ne sont acceptables. Nous disposons des connaissances, des technologies et des ressources nécessaires pour progresser rapidement dans la lutte contre la faim. Notre objectif, à l'aube du XXI^e siècle, doit être de faire en sorte que tous aient accès à l'alimentation dont ils ont besoin.

Or, pour réaliser cet objectif, il faut mieux comprendre la corrélation qui existe entre la faim et la pauvreté. La faim est certes causée par la pauvreté, mais elle a également pour effet de maintenir les pauvres dans l'ornière de la misère. Le Programme alimentaire mondial s'emploie constamment à appeler l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'intégrer les questions touchant la sécurité alimentaire à tous les programmes d'élimination de la pauvreté. Cependant, si nous voulons réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes qui souffrent de malnutrition dans le monde—objectif convenu lors du Sommet mondial de l'alimentation et réitéré par l'Assemblée du Millénaire—nous devons redoubler d'efforts, et ce sans exclure personne.

Ce rapport du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial décrit ce que celui-ci a fait au cours de l'année écoulée pour promouvoir la réalisation de cet objectif. Il décrit en outre comment le PAM s'est attaché à mieux se préparer à intervenir en cas d'urgence tout en continuant à mener à bien ses programmes d'activités de développement.

Nous vivons aujourd'hui en un monde riche des merveilles de la technologie, où les possibilités de voyages intercontinentaux et de télécommunications se multiplient chaque jour. Aussi est-il intolérable que des centaines de millions d'êtres humains soient privés des aliments dont ils ont besoin pour survivre. Tous nos efforts doivent tendre à instaurer un monde à l'abri de la faim où chacun soit assuré de manger à sa faim.

Kofi Annan

**Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies**

Jacques Diouf

**Directeur général de l'Organisation des
Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture**





Préface

En 2000, les pays les plus pauvres du monde ont encore une fois subi les assauts répétés de catastrophes naturelles et les situations d'urgence dues à l'homme. Des inondations dans l'ouest du Bangladesh et dans l'ouest du Bengale, en Inde, à l'effondrement du processus de paix en Sierra Leone, le nombre de foyers de crises humanitaires qui, dans le monde entier, ont exigé l'aide du PAM et de la communauté internationale a continué d'augmenter.

Les secours fournis à la suite de catastrophes naturelles représentent aujourd'hui un tiers du total de l'aide alimentaire du PAM. Pendant l'année écoulée, l'appui apporté par le Programme aux victimes de situations d'urgence provoquées par les catastrophes naturelles a augmenté de 20 pour cent par rapport à 1999. Pendant la période de quatre ans qui s'est écoulée entre 1997 et 2000, le nombre de victimes de la sécheresse secourues par le PAM a plus que quadruplé. En 2000, plus de 100 millions de personnes, dans plus d'une vingtaine de pays, ont été sérieusement affectées par la sécheresse.

L'assistance fournie par le PAM aux victimes de catastrophes dues à l'homme, notamment de conflits et de troubles civils, a également augmenté et absorbe à l'heure actuelle près de la moitié des dépenses totales du Programme.

Bien que la multiplication des crises cause de grandes souffrances aux populations les plus pauvres du monde, les événements de l'année écoulée ont prouvé que l'aide internationale peut faire une différence lorsque les ressources requises sont fournies à temps. La grave sécheresse qui a sévi dans la Corne de l'Afrique a menacé les moyens de subsistance et la survie même de plus de 16 millions d'êtres humains. Simultanément, la plupart des pays de la région étaient également aux prises avec les conséquences de troubles civils. Les effets conjugués de telles catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme non seulement ont un impact majeur sur les populations les plus pauvres mais peuvent souvent empêcher les organismes de secours humanitaires d'atteindre ceux qui ont un besoin désespéré d'assistance.

L'intervention du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui est venue à point nommé, et la réaction rapide des donateurs ont permis d'éviter en Afrique une crise qui aurait eu d'immenses proportions. Le PAM, avec les autres organismes des Nations Unies, a montré qu'un effort massif de secours peut prévenir une famine et sauver des millions de vies.

Bien que la réaction de la communauté internationale ait été généreuse, il est préoccupant de constater que les ressources disponibles pour des efforts de développement à long terme continuent de diminuer. Pendant l'année écoulée, les activités de développement ne représentaient que 14 pour cent du total des dépenses du PAM, soit le niveau le plus faible depuis 23 ans.

Le PAM s'efforce, partout dans le monde, de faire une différence dans la vie de millions de pauvres qui ont faim, et il ne le peut que grâce au dévouement et au courage avec lesquels les fonctionnaires du PAM luttent contre la faim—avec succès—pour atteindre tous ceux qui sont dans le besoin.





Catherine Bertini
Directeur exécutif



Notes de caractère général

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis.

Un milliard équivaut à 1 000 millions.

Sauf indication contraire, toutes les quantités de produits alimentaires sont exprimées en tonnes.

Les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) sont tous ceux qui accusent un déficit vivrier (c'est-à-dire qui sont importateurs nets de céréales) et dont le produit national brut (PNB) par habitant ne dépasse pas le niveau retenu par la Banque mondiale comme ouvrant droit à l'aide de l'Association internationale de développement (IDA) (1 460 dollars en 1998). En 2000, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a classé 78 pays dans la catégorie des PFRDV.

Les pays les moins avancés (PMA) ont été définis par les Nations Unies comme étant “les pays à faible revenu qui souffrent de handicaps durables du point de vue de la croissance, et notamment de niveaux faibles de mise en valeur des ressources humaines et/ou de faiblesses structurelles graves”. En 2000, 48 pays étaient classés dans cette catégorie par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du PAM, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT:

ACDI	Agence canadienne de développement international
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité (PAM)
CAA	Convention relative à l'aide alimentaire
CAC	Comité administratif de coordination
CARE	Société coopérative pour l'aide au monde entier
CCQPO	Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations
CEI	Communauté des Etats indépendants
CII	Compte d'intervention immédiate (PAM)
COMPAS	Système d'analyse et de suivi du mouvement des produits (PAM)
DANIDA	Agence danoise de développement international
DFMS	<i>Deep Field Mailing System</i>
ERT	Programme de formation aux interventions d'urgence
ETNET	Réseau renforcé de télécommunications
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMIP	Programme d'amélioration de la gestion financière (PAM)
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OCHA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires
OEDI	Bureau de l'Inspecteur général (PAM)
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PMA	Pays les moins avancés
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SAP	Systèmes, applications et produits (PAM)
SICIAV	Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et



	la vulnérabilité
SSP	Schéma de stratégie de pays (PAM)
TC/IT	Technologie des télécommunications et de l'informatique
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres-contre-travail
WFPgo	<i>World Food Programme global office</i>





Section I: Regard sur l'année 2000

83 MILLIONS DE BENEFICIAIRES

1. En 2000, le PAM a secouru 83 millions d'êtres humains dont la sécurité alimentaire était menacée par la pauvreté, des catastrophes naturelles ou des conflits. Les efforts entrepris par le Programme ont sauvé des vies humaines et ont eu un impact durable sur les conditions de vie des pauvres partout dans le monde.
2. Comme les années précédentes, le PAM a souvent dû opérer dans des situations difficiles et dangereuses. Aussi faut-il rendre hommage une fois de plus au renoncement des fonctionnaires du PAM, qui s'emploient dans des conditions très rudes, voire au péril de leur vie, à aider ceux qui sont dans le besoin. C'est avec soulagement que le PAM peut dire que, pour la première fois depuis neuf ans, son assistance a pu être fournie sans qu'il en coûte la vie à un seul de ses collaborateurs. Néanmoins, la mort de plusieurs collègues d'institutions soeurs et d'organisation non gouvernementales (ONG) a montré à nouveau quel est le coût humain des efforts humanitaires et a renforcé la volonté du PAM de faire tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la sécurité de tout le personnel humanitaire. C'est pourquoi le Directeur exécutif du Programme est intervenu devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, en février, pour appeler son attention sur l'insécurité dans laquelle travaillent les agents humanitaires et sur la nécessité de renforcer le système de sécurité des Nations Unies.
3. L'intégration des considérations de sécurité aux activités de planification et de formation du PAM, et en particulier à la préparation de plans d'urgence et de directives à suivre dans ce domaine, devrait beaucoup contribuer à améliorer la sécurité des fonctionnaires du PAM. Tel est le cas également de l'accent mis sur la sécurité dans les programmes de formation aux opérations d'urgence.
4. Au cours de l'année écoulée, un recours plus systématique à la planification préalable a mis le PAM mieux à même d'intervenir en cas d'urgence. En mettant à l'essai au Zimbabwe et au Nigéria les méthodes qu'il avait élaborées à cette fin, le Programme a pu mieux comprendre comment de tels plans peuvent faciliter une intervention en cas d'urgence, même dans les pays où il n'a pas de bureau. Le lancement des programmes de formation aux opérations d'urgence, en 2000, et le prépositionnement de stocks stratégiques dans le nouvel entrepôt de Brindisi ont permis au PAM de mieux être prêt à intervenir rapidement et efficacement en cas de besoin.
5. En 2000, le PAM a expédié 3,544 millions de tonnes de produits alimentaires, soit trois pour cent de plus qu'en 1999 et le niveau le plus élevé depuis le chiffre record atteint en 1992. Les contributions reçues par le PAM ont augmenté de 12 pour cent par rapport à l'année précédente. La majeure partie, et de loin, des 1,75 milliard de dollars de contributions versées par les donateurs a été destinée à des opérations d'urgence. Regrettablement, la tendance à la contraction des ressources versées pour les activités de développement s'est maintenue en 2000. Il importe, si l'on veut que le PAM puisse vraiment contribuer à la réalisation des objectifs fixés lors des sommets mondiaux des



Nations Unies, en particulier lors du Sommet mondial de l'alimentation, que cette tendance soit inversée.

6. En 2000, les pays les plus pauvres du monde ont une fois de plus été sinistrés par des catastrophes naturelles et ébranlés par des conflits et des troubles civils persistants. Aussi l'aide fournie par le PAM aux victimes des catastrophes naturelles a-t-elle considérablement augmenté. En 2000, l'assistance fournie aux victimes de catastrophes naturelles soudaines s'est accrue de 20 pour cent par rapport à l'année précédente et de 12 pour cent dans le cas des victimes de sécheresses et de mauvaises récoltes. A l'heure actuelle, l'aide fournie aux victimes de crises de ce type représente un tiers du total de l'aide alimentaire du PAM. Selon les prévisions de différents scientifiques et experts, les catastrophes naturelles non seulement seront sans doute plus fréquentes à l'avenir mais encore causeront davantage de dommages, les populations étant de plus en plus vulnérables.

Catherine Bertini désignée Envoyée spéciale pour la sécheresse dans la Corne de l'Afrique

En mars 2000, le Secrétaire général de l'ONU a désigné le Directeur exécutif du PAM, Catherine Bertini, Envoyée spéciale pour la sécheresse dans la Corne de l'Afrique. En cette qualité, Mme Bertini s'est rendue en mission dans la région à trois reprises pour évaluer les dimensions de la crise et mobiliser une intervention efficace et bien coordonnée pour y faire face. Ainsi, elle a aidé à mobiliser des ressources substantielles, dont plus d'un million de tonnes d'aide alimentaire, pour subvenir aux besoins alimentaires et autres de quelque 16 millions de personnes affectées. La situation de la sécurité alimentaire en 2001 demeurant précaire dans la Corne de l'Afrique, l'Envoyée spéciale du Secrétaire général a continué d'appeler l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'appuyer le processus de relèvement dans la région, particulièrement dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture, pour lesquels le financement mobilisé demeure insuffisant.

7. En 2000, les secours fournis aux victimes de conflits et de troubles civils ont augmenté de sept pour cent par rapport à l'année précédente, et représentent aujourd'hui près de 50 pour cent des dépenses totales du PAM.
8. L'on trouvera ci-après un aperçu des opérations d'urgence les plus difficiles menées à bien par le PAM au cours de l'année écoulée.

CATASTROPHES NATURELLES

9. En 2000, le sud et le sud-est de l'Asie ont été dévastés par les plus fortes inondations depuis 40 ans. Ainsi, le PAM a fourni une aide alimentaire d'urgence à 900 000 personnes sinistrées par les inondations au **Cambodge**, au **Laos** et au **Viet Nam** et à 75 000 personnes au **Bangladesh**.



10. D'autres pays du sud et du centre de l'Asie, en revanche, ont connu la pire sécheresse depuis de nombreuses années, et des secours alimentaires d'urgence ont été distribués à 2,6 millions de personnes en **Afghanistan**, en **Arménie**, en **Géorgie**, en **Inde**, en **Iran**, au **Pakistan** et au **Tadjikistan**.

Inondations en Asie

Les inondations ne constituent pas un phénomène nouveau pour l'Asie et, depuis de nombreuses années, le PAM fournit des secours à leurs victimes dans cette région du monde.

En 2000, toutefois, les fortes crues du Mékong ont affecté quelque huit millions de personnes au Cambodge, au Laos et au Viet Nam, ce qui a exigé un effort encore plus vaste que les années précédentes. Dans un premier temps, le PAM a fourni des secours alimentaires d'urgence à quelque 900 000 bénéficiaires. Pendant la deuxième étape de l'opération, le Programme a continué de faire face aux besoins changeants des populations sinistrées tout en s'employant à promouvoir la remise en état de l'infrastructure locale endommagée par les inondations dans le cadre de projets vivres-contre-travail (VCT).

La situation s'était apparemment stabilisée vers la fin septembre 2000, lorsque des précipitations anormales dans l'Etat indien du Bengale occidental ont entraîné de graves inondations dans le sud-ouest du Bangladesh. Selon les estimations, les inondations, qui n'avaient pas été vues dans cette région depuis 60 ans, ont affecté quelque 2,7 millions de personnes. Faute d'écoulement pour les eaux et du fait de l'ensilage des canaux de drainage, de vastes régions sont restées couvertes d'eau stagnante, ce qui a empêché environ 1,4 million de personnes de regagner leurs foyers et causé la disparition d'innombrables emplois pour les populations les plus pauvres dans les secteurs de l'agriculture et de l'infrastructure. Cela a amené le PAM à approuver en décembre 2000 une opération d'urgence de 12 mois pour organiser une distribution générale de secours alimentaires à plus de 900 000 victimes des inondations jusqu'à la prochaine récolte, moment auquel la situation de l'emploi devrait s'améliorer.

11. Par suite des effets conjugués d'une grave sécheresse, de cyclones et de difficultés économiques, la **République populaire démocratique de Corée** a été confrontée, pour la septième année consécutive, à des pénuries alimentaires, ce qui a conduit le PAM à organiser une opération de secours à quelque 9,4 millions de personnes en 2000.
12. Dans la **Corne de l'Afrique**, le PAM a dirigé une opération de secours de très grande envergure et, en collaboration avec ses partenaires, distribué plus d'un million de tonnes d'aide alimentaire à 11 millions de personnes affectées par la sécheresse.
13. En **Jordanie** et en **Syrie**, confrontées à une deuxième année consécutive de sécheresse, le PAM a dû fournir des secours d'urgence à 165 000 membres de ménages ruraux nécessiteux en Jordanie et à 329 000 bergers bédouins indigents en Syrie.
14. Au **Mozambique** et à **Madagascar**, les pluies torrentielles entraînées par les cyclones Connie et Eline ont causé près de 30 pour cent de sans-abri parmi la population de deux pays. Au Mozambique, le PAM a fourni des secours d'urgence à quelque 644 000 victimes des inondations et a également secouru 850 000 personnes à Madagascar.



La sécheresse dans la Corne de l'Afrique

Dès qu'il est apparu qu'une grave sécheresse risquait d'entraîner une famine dans la Corne de l'Afrique, le PAM n'a pas tardé à faire le nécessaire pour satisfaire les besoins alimentaires des populations. Pendant l'année, le PAM a distribué 625 000 tonnes d'aide alimentaire en Ethiopie, pays sérieusement touché par la sécheresse, et a facilité la livraison de 350 000 tonnes de vivres en améliorant le réseau de services logistiques, notamment grâce à des travaux de remise en état des ports de Djibouti et de Berbera et du réseau routier et à l'importation de camions. Au début de 2001, néanmoins, le PAM et les autres institutions des Nations Unies n'avaient pas les ressources nécessaires pour mener à bien des programmes de remise en état et de redressement dans certains des pays pour lesquels avait été lancé l'appel commun pour la Corne de l'Afrique (Kenya, Somalie et Tanzanie).

CONFLITS ET TROUBLES CIVILS

15. A la suite des violents affrontements qui ont éclaté dans le **Territoire palestinien** en octobre 2000, le PAM a organisé des secours d'urgence pour 170 000 membres des ménages les plus pauvres.
16. En **Angola**, de sérieuses perturbations de la filière de distribution de vivres ont compromis la capacité du PAM d'aider plus de 1,5 million de personnes ayant un besoin urgent de vivres. De ce fait, le nombre de bénéficiaires a dû être ajusté pour que le PAM puisse, en attendant de nouvelles annonces de contributions, continuer à subvenir uniquement, pendant le reste de l'année, aux besoins des plus nécessiteux.
17. Dans la **région des Grands Lacs**, dans le cadre de son intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) régionale et d'autres opérations d'urgence, le PAM a continué de fournir un appui à quelque 2,5 millions de personnes—pour la plupart personnes déplacées et réfugiés—affectées par la persistance de l'instabilité dans la région.
18. La recrudescence de l'activité des rebelles a suscité des mouvements de réfugiés sierra léoniens et libériens en **Guinée** et a déplacé des populations locales. De ce fait, le PAM a dû distribuer des secours d'urgence à 284 000 personnes, dont 150 000 personnes déplacées.
19. L'effondrement du processus de paix de Lomé en **Sierra Leone** et les combats qui ont éclaté par la suite ont obligé le PAM à interrompre à plusieurs occasions ses livraisons et distributions de vivres, ce qui a encore accru la vulnérabilité d'un grand nombre des 946 000 personnes affectées par la guerre qui sont tributaires d'une aide alimentaire.
20. En mai/juin, des Erythréens fuyant les combats entre l'Erythrée et l'Ethiopie ont cherché refuge au **Soudan**, ce qui a conduit à repenser l'opération de secours aux réfugiés dans ce pays pour pouvoir faire face aux besoins de 80 000 nouveaux réfugiés.
21. En **Ethiopie** et en **Erythrée**, la guerre a déplacé les populations locales qui vivaient dans les régions frontalières et le PAM a ainsi dû secourir 288 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) en Ethiopie et 345 000 en Erythrée.
22. Les combats entre les factions rebelles en **République démocratique du Congo** se sont poursuivis en 2000 et le PAM a distribué des rations alimentaires d'urgence à plus de 830 000 personnes déplacées par les hostilités.

Le PAM dans la région des Grands Lacs



En octobre 2000, une équipe du PAM a préparé pour la région des Grands Lacs un plan d'intervention en cas d'urgence envisageant plusieurs scénarios possibles: persistance de l'instabilité dans l'ensemble de la région; persistance de l'instabilité dans certaines parties de la région seulement; et stabilité et retour des réfugiés. L'équipe a analysé l'impact que pourrait avoir chaque scénario sur la sécurité alimentaire et les besoins d'aide alimentaire d'urgence et a mis au point un plan opérationnel englobant des aspects comme la logistique, les mécanismes de distribution, l'emplacement des bureaux, la dotation en personnel, la sécurité, les télécommunications et les ressources à mobiliser. L'équipe a collaboré étroitement avec les autres institutions et a communiqué ses conclusions aux donateurs à Kampala. Outre l'élaboration d'un plan régional d'intervention en cas d'urgence, l'équipe s'est attachée à accroître la convivialité des procédures de planification du PAM et à améliorer leur utilité pour la planification d'opérations dans d'autres régions du monde.

23. Dans le **nord du Caucase**, le PAM a fourni une aide alimentaire d'urgence à plus de 227 000 personnes affectées par la violence qui avaient été forcées de quitter leurs foyers.
24. En dépit de la situation extrêmement dangereuse en **Tchéchénie**, le PAM, en collaboration avec les ONG associées et ses partenaires nationaux, a secouru 110 000 PDI.
25. En décembre, le PAM a lancé dans la **région des Balkans** une nouvelle opération d'urgence d'une valeur de 90 millions de dollars qui bénéficiera, en **Serbie**, à 700 000 personnes aux prises avec la hausse vertigineuse des prix des denrées alimentaires et avec les difficultés économiques entraînées par le conflit qui sévit dans la région depuis plusieurs années. En outre, le nombre de personnes qui recevront une assistance dans le cadre de cette opération sera de 280 000 dans la province du **Kosovo**, de 150 000 au **Monténégro**, de 68 000 en **Albanie** et de 7 500 dans l'**ex-République yougoslave de Macédoine**.
26. Par ailleurs, les conflits internes s'étant intensifiés en **Colombie**, le nombre de PDI a énormément augmenté, et le PAM fournit une assistance à 230 000 personnes vulnérables récemment déplacées.
27. En **Iraq**, le PAM a continué de diriger l'aspect alimentation du programme pétrole-contre-vivres du système des Nations Unies et a surveillé la distribution de 425 000 tonnes de produits alimentaires par mois en moyenne—par le gouvernement dans le centre et le sud du pays et par le PAM dans le nord—à quelque 24 millions de bénéficiaires. Dans le nord du pays, le PAM s'est attaché à élargir la portée de ses activités—particulièrement dans les domaines de l'alimentation scolaire et du renforcement de la sécurité alimentaire des ménages—qui bénéficieront à quelque 700 000 personnes au cours de l'année à venir.



Le PAM en chiffres—2000

Le PAM a secouru 83 millions d'êtres humains parmi les plus pauvres du monde dans 83 pays

- 36 millions de victimes de catastrophes naturelles
- 7 millions de victimes de catastrophes dues à l'homme (comme guerres et troubles civils)
- 18 millions de bénéficiaires d'interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR)
- 22 millions de bénéficiaires d'activités d'aide au développement

Parmi ces bénéficiaires se sont trouvés:

- 18 millions de PDI dans 32 pays (y compris sept millions de personnes recevant une assistance essentiellement dans des camps)
- 3 millions de réfugiés dans 25 pays

Les quantités totales de produits alimentaires distribuées ont atteint 3,5 millions de tonnes (3,7 millions de tonnes si l'on fait entrer en ligne de compte les services bilatéraux)

- 649 000** tonnes pour des projets de développement
- 1,958** million de tonnes pour des opérations d'urgence
- 936 000** tonnes pour des IPSR

Les dépenses opérationnelles se sont montées au total à 1,49 milliard de dollars

- 14 pour cent des dépenses opérationnelles ont été consacrées aux activités de développement
- 86 pour cent des dépenses opérationnelles sont allées aux activités de secours
- 50 pour cent des dépenses opérationnelles (développement) ont été affectées aux PMA
- 91 pour cent des dépenses opérationnelles (développement) ont été allouées aux PFRDV

Les contributions reçues ont atteint 1,75 milliard de dollars

- 226 millions de dollars ont été des contributions à des projets de développement
- 1,07 milliard de dollars ont été des contributions à des opérations d'urgence (y compris le Compte d'intervention immédiate (CII) et les opérations spéciales)
- 381 millions de dollars ont été des contributions à des IPSR
- 70 millions de dollars ont été fournis à d'autres fins, y compris le programme d'administrateurs auxiliaires

Activités opérationnelles réalisées en 2000

- 189 projets de développement dans 59 pays pour **215,2** millions de dollars de dépenses opérationnelles
- 185 opérations d'urgence dans 64 pays, pour **778,7** millions de dollars de dépenses opérationnelles
- 93 IPSR dans 39 pays, à un coût de **424,9** millions de dollars

Nouveaux engagements approuvés en 2000

- 2 nouveaux programmes de pays, pour lesquels il a été approuvé **227,5** millions de dollars et **835 383** tonnes de produits
- 21 nouveaux projets de développement (y compris les activités entreprises dans le cadre des programmes de pays approuvés) et 32 révisions budgétaires, chiffre représentant des engagements de **188,8** millions de dollars et **441 596** tonnes de produits
- 55 nouvelles opérations d'urgence et **16 révisions budgétaires**, représentant une valeur de **1,6** milliard de dollars et **3,2** millions de tonnes de produits
- 21 nouvelles IPSR et **16 révisions budgétaires**, pour une valeur de **740,8** millions de dollars et **1,3** million de tonnes de produits

En tout, 97 nouvelles opérations ont été lancées dans différentes régions du monde



ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT

28. La mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement et les ajustements qui ont ensuite été apportés à cette catégorie d'activités ont permis au PAM d'en tirer un certain nombre d'enseignements importants. Dans certains cas, le Programme a été conduit à modifier le ciblage géographique des activités entreprises dans les pays. Au Tchad, par exemple, le programme de pays qui vient d'être approuvé a été ciblé, à la suite d'un exercice d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), sur les cinq nouvelles préfectures de la zone du Sahel, où l'insécurité alimentaire et les risques de sécheresse sont les plus graves. Au Bangladesh, les techniques ACV ont été utilisées pour recenser les régions où l'insécurité alimentaire est la plus sérieuse afin de mieux cibler le nouveau programme de pays.
29. Souvent, la mise en oeuvre des politiques visant à favoriser le développement s'est traduite par un recentrage thématique des activités. Un changement particulièrement important a été l'officialisation du rôle du PAM en matière d'atténuation des effets des catastrophes, c'est-à-dire de réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire qu'elles entraînent. Sur les 11 schémas de stratégies de pays (SSP) et programmes de pays approuvés par le Conseil d'administration en 2000, neuf comportaient des activités d'atténuation de l'impact des catastrophes. Au Soudan, le PAM appuiera des activités tendant à aménager des systèmes de collecte de l'eau pour amortir l'impact de la sécheresse sur les moyens de subsistance ruraux et a également l'intention d'entreprendre l'élaboration de plans d'intervention en cas d'urgence. En Tanzanie, le PAM utilisera des activités vivres-contre-travail pour créer des avoirs, comme des entrepôts de céréales et des routes d'accès, afin d'améliorer la sécurité alimentaire à longue échéance tout en atténuant la vulnérabilité des ménages à la sécheresse.
30. Les activités de développement du PAM ont continué d'avoir un impact direct sur l'efficacité des interventions d'urgence organisées à la suite de catastrophes naturelles. Au Mozambique, par exemple, le PAM a utilisé son réseau d'inspecteurs sur le terrain pour obtenir rapidement des informations sur l'étendue des inondations et a pu organiser une réaction efficace en collaboration avec des ONG qui avaient déjà participé à ses activités de développement. Au Bangladesh, les informations rassemblées par le PAM au sujet des populations exposées à l'insécurité alimentaire ont beaucoup facilité l'organisation d'une intervention rapide pour faire face aux inondations qui ont sinistré le pays.
31. En outre, il a été fourni une aide aux bureaux de pays pour leur permettre de programmer plus facilement des activités de développement, notamment grâce aux méthodes et principes directeurs énoncés dans le Manuel de conception des projets. En 2000, le PAM a publié une version revue et mise à jour de ses principes directeurs touchant la promotion de l'égalité entre les sexes ainsi que des indicateurs de suivi. Par ailleurs, le Programme a entrepris une analyse des pratiques optimales dans différents secteurs clés, comme la participation, le suivi et l'évaluation et l'ACV. Dans ce dernier cas, pour ne citer qu'un seul exemple, il a été établi des méthodes de détermination et de suivi des niveaux de l'insécurité alimentaire à l'échelon national et parmi les communautés grâce à un processus de consultations, d'ateliers et d'essais sur le terrain. Ces méthodes constitueront la base des futures activités d'ACV. Pendant cet examen, il a été fourni un appui technique pour l'analyse de l'insécurité alimentaire à neuf pays pour lesquels des schémas de stratégies de pays étaient en cours de préparation.
32. Pour pouvoir atteindre les objectifs de la politique visant à favoriser le développement, le PAM doit souvent travailler dans des régions isolées où l'infrastructure est peu développée et où les possibilités de partenariat sont limitées. Le Programme a constaté



qu'il a besoin de jeter le filet plus loin pour trouver des partenaires et pouvoir travailler efficacement en pareille situation. Toutefois, il arrive que ces partenaires n'aient guère d'expérience, voire aucune, de l'utilisation de l'aide alimentaire pour promouvoir le développement. (Dans les activités menées par le PAM dans les agglomérations urbaines d'Indonésie et d'Éthiopie, par exemple, il a fallu former de nouvelles ONG associées à la manutention et à l'entreposage des produits alimentaires et aux procédures à suivre en matière de rapports.) En outre, il arrive aussi que les ONG associées aient des mandats très différents de ceux du PAM et que leur base de financement soit plus réduite, ce qui complique, de part et d'autre, l'établissement de partenariats durables. Le PAM devra continuer à essayer de résoudre ces problèmes.

33. En 2000, le PAM a placé l'**alimentation scolaire** en tête de son ordre du jour. Bien que tout le financement nécessaire à la réalisation de nombre d'activités scolaires approuvées n'ait pas pu être intégralement mobilisé, les activités du PAM ont néanmoins atteint 12,3 millions d'enfants dans 54 pays. Le programme s'est employé à mobiliser et à consolider de nouvelles ressources pour ses projets d'alimentation scolaire en créant au sein de la Division des stratégies et des politiques une nouvelle Unité d'appui à l'alimentation scolaire, lequel a notamment fait traduire en espagnol et en français le *Manuel d'alimentation scolaire* et entrepris une étude interne des évaluations précédentes de ce type d'activités afin de documenter les enseignements retirés. En outre, le PAM a produit plusieurs publications nouvelles à usage interne et externe établissant un lien entre l'éducation et l'alimentation scolaire. En outre, le PAM s'est attaché à créer de nouveaux partenariats dans ce domaine avec la FAO, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNESCO, l'UNICEF et l'Université des Nations Unies.
34. Les efforts déployés par le PAM se sont traduits par une augmentation majeure des contributions aux activités d'alimentation scolaire et il a notamment reçu des États-Unis une nouvelle contribution d'environ 140 millions de dollars pour des activités d'alimentation scolaire dans 23 pays. Le Gouvernement canadien a également approuvé une subvention de 300 000 dollars pour des programmes de vermifugeage devant être entrepris conjointement avec l'OMS dans le cadre des activités d'alimentation scolaire menées dans plusieurs pays d'Afrique. Le PAM envisage avec d'autres donateurs les possibilités d'appuyer les interventions dans ce domaine.

APPROCHES NOVATRICES

35. Du fait des problèmes opérationnels et logistiques extrêmement divers auxquels le PAM a été confronté en 2000, il a fallu mettre au point des approches nouvelles pour faire en sorte que les populations dans le besoin puissent être atteintes rapidement et efficacement.
36. **Déminage.** En Éthiopie, le PAM a adopté une approche dynamique pour prévenir les accidents causés par les mines en intégrant à ses programmes d'urgence des activités de déminage et des campagnes de sensibilisation des communautés affectées. En effet, les munitions non explosées et un nombre considérable de mines terrestres empêchaient les personnes déplacées de regagner sains et saufs leurs foyers. Le PAM a recruté des experts de la Fédération suisse de déminage qui ont été chargés d'entreprendre une évaluation de la situation dans les régions frontalières de l'Érythrée. Sur la base des recommandations des experts, le PAM a collaboré avec différentes entités nationales et internationales pour faire en sorte que la zone visée soit déminée dans le cadre du Plan national éthiopien de déminage. Le PAM a également mis ses sites de distribution à disposition pour les activités de sensibilisation.



37. **Systèmes de communication interorganisations.** Au Mozambique, le PAM a joué un rôle de premier plan en mettant en place un système de communication visant à faciliter l'intervention de toutes les institutions participant aux opérations de secours aux populations sinistrées par les crues. Ce système, composé de quatre réseaux indépendants, comporte des moyens de communication à longue portée (Internet, communications vocales et transmission de messages) et à faible distance (VHF et *Deep Field Mailing System* (DFMS)). Le PAM a également mis au point des systèmes d'appels réguliers et a veillé au respect de la discipline radio par tous les usagers. Par ailleurs, il a coordonné les quatre réseaux et a fourni un appui technique, notamment pour la programmation des émetteurs, l'allocation des fréquences, la définition des spécifications du matériel et l'aide en matière d'achats. Ces services de télécommunications ont été précieux pour tous les intéressés, en particulier ceux qui n'avaient pas l'expérience des réseaux indépendants de télécommunications. Enfin, le PAM a pris l'initiative de mettre en place des services semblables dans la région somali de l'Éthiopie.
38. **Lutte contre l'épidémie de virus d'Ebola.** Lorsque le foyer de maladie d'Ebola a menacé de faire échec aux efforts de secours dans le nord de l'Ouganda, le PAM a continué à distribuer des vivres à des centaines de milliers de personnes déplacées en dépit des cas d'infection qui avaient été détectés dans les camps et dans les régions avoisinantes. Il a introduit des mesures de précaution particulières, comme recommandé par l'OMS, notamment en imposant le port de vêtements de protection et en plaçant un dispositif de sécurité plus rigoureux dans les sites de distribution pour mieux maîtriser les mouvements de foules. Ces mesures ont permis au PAM, ainsi qu'aux agents bénévoles des communautés et des ONG, de continuer à travailler malgré la crise.
39. **Identification des nouvelles possibilités d'accès dans les régions reculées.** Au Népal, les interventions du PAM, précédemment axées sur des régions relativement accessibles, ont été réorientées vers des districts plus éloignés des régions montagneuses. Comme la distribution de vivres dans ces districts n'aurait pu être assurée que par avion, il a fallu trouver de nouveaux itinéraires de transport. Pour éviter les frais liés à des largages par avion, le PAM a négocié avec le Gouvernement chinois un accès aux districts en question. Six mois plus tard, un convoi de camions chargés de vivres a pu pour la première fois franchir les 1 300 kilomètres de route s'étendant à travers le Tibet, en territoire chinois, de Katmandu, dans le sud du Népal, jusqu'à la frontière Nord du pays, à Humla.
40. **Promotion de la participation des femmes.** En Afghanistan, les Talibans ont interdit aux femmes de travailler en public et les femmes ne peuvent pas se déplacer sans un parent de sexe masculin (*maharam*), habituellement un mari, un père ou un frère. Toutefois, cette interdiction n'a pas découragé le bureau du PAM en Afghanistan de négocier avec les Talibans pour recruter 600 femmes locales à Mazar-I-Sharif et 300 autres à Herat pour entreprendre une évaluation des besoins des ménages, la justification étant que seules les femmes pouvant rendre visite aux ménages et parler avec les femmes qui font partie de la famille. Cette interdiction n'a pas empêché non plus les employées à plein temps du PAM de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de surveillance; le PAM a veillé dans tous les cas à ce qu'elles soient accompagnées de *maharams*.
41. **Le PAM et la lutte contre le VIH/SIDA.** Conscient de ce que le VIH/SIDA est à la fois une cause et une conséquence de l'insécurité alimentaire, le PAM s'attache à combattre les effets dévastateurs de la pandémie sur la sécurité alimentaire des populations. En étroite collaboration avec les autres parties intéressées, le PAM a commencé à étudier les moyens d'utiliser l'aide alimentaire pour améliorer la sécurité alimentaire des familles—et des orphelins—les plus affectés par le VIH/SIDA. Au Kenya, par exemple, le programme d'alimentation scolaire sera modifié de manière que les orphelins qui fréquentent l'école emportent chez eux des rations destinées aux familles qui s'occupent d'eux. Les



interventions du PAM comprendront également des activités de prévention, notamment au moyen de campagnes d'éducation et de sensibilisation réalisées par ses partenaires, aussi bien pour les bénéficiaires de ces programmes que pour les camionneurs qui travaillent pour le PAM.

42. **Partenariat PAM-DFID.** En 2000, le PAM et le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID) du Royaume-Uni ont conclu sous forme d'un Document de stratégie institutionnelle un contrat d'association de quatre ans dans le cadre duquel des ressources critiques seront fournies au PAM pour l'aider à renforcer ses capacités institutionnelles et améliorer ses systèmes et opérations. Ce partenariat prévoit que le DFID fournira des fonds au PAM pour consolider ses capacités dans quatre domaines clés: l'intervention en cas d'urgence, l'amélioration de la qualité de la gestion des programmes, une application plus généralisée des approches de promotion de moyens de subsistance durables et le renforcement de la gouvernance et de l'obligation redditionnelle.

AVANCEMENT DU PROGRAMME DE DECENTRALISATION

43. Les efforts de décentralisation entrepris à la mi-1996 pour que le processus de prise de décisions soit aussi proche que possible des bénéficiaires en sont à leurs étapes finales.
44. Plusieurs mesures importantes ont été adoptées en 2000. L'on s'est attaché à dissiper les incertitudes qui entouraient les structures hiérarchiques et les fonctions respectives des bureaux régionaux, pôles régionaux et bureaux de pays, problèmes qui avaient surgi lors des opérations entreprises par le PAM en 1999. L'année suivante, il a été publié une directive définissant les rôles des bureaux régionaux, pôles régionaux et bureaux de pays afin d'encourager un processus plus méthodique de prise de décisions et d'améliorer l'efficacité des opérations. Il a été décidé en 2000 que les deux bureaux qui se trouvaient encore à Rome seraient réinstallés sur le terrain. Le bureau pour l'Asie sera réinstallé à Bangkok et le bureau pour l'Afrique sera scindé en trois, chargés respectivement de l'est de l'Afrique et de l'Afrique australe, de l'ouest de l'Afrique, et de l'Afrique centrale. Ces changements doivent intervenir en 2001.

Le nouveau système d'information de l'Organisation

45. Un autre aspect important du processus de restructuration a été le lancement du nouveau système d'information de l'Organisation, appelé Systèmes, applications et produits (SAP). La conception, la mise au point et l'introduction du système ont été, et de loin, l'élément le plus complexe et le plus vaste du Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP) lancé par le Directeur exécutif en 1995. Lorsqu'il sera pleinement opérationnel, le système SAP aidera le PAM à opérer dans un environnement décentralisé tout en assurant un flux approprié d'informations de gestion entre les différents niveaux de l'Organisation. Le système SAP facilitera également la gestion des projets, des opérations, des ressources et des achats et l'administration des ressources financières et humaines. En outre, il gèrera les états de paie et le contrôle des opérations financières et renforcera les moyens du PAM en ce qui concerne aussi bien la production de rapports que le suivi.
46. Il a été entrepris un vaste travail de préparation ainsi que de transfert au système SAP des données des anciens systèmes du PAM. Le PAM a investi beaucoup d'énergie et de ressources dans ce domaine en tirant parti des enseignements retirés par de grandes institutions ayant déjà utilisé ce système, comme la Banque mondiale, l'UNICEF ou l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ainsi que par l'industrie privée. L'opération de transfert, extrêmement complexe, a exigé le nettoyage d'une masse



considérable de données et leur passage de systèmes essentiellement disparates à un environnement pleinement intégré.

47. Comme dans le cas de tout système, il importera au plus haut point de former les usagers au nouveau système SAP. Ainsi, une formation a été dispensée à plus de 300 fonctionnaires qui seront appelés à mettre en route le système, et notamment à des agents des bureaux du Caire et de Managua.

PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

48. En 2000, il est apparu de plus en plus clairement que les besoins de formation en matière aussi bien administrative que technique étaient extrêmement divers au PAM et que les activités de formation devaient être adaptées à une structure de plus en plus décentralisée. De ce fait, les efforts de formation ont été intensifiés aussi bien au siège que sur le terrain, et le PAM a participé à une large gamme d'initiatives interorganisations.
49. Un **programme de sensibilisation à la sécurité** a été mené à bien en 2000 et sera poursuivi pour veiller à ce que tous les fonctionnaires, y compris les nouvelles recrues, soient conscients des problèmes de sécurité qui peuvent se poser. A la fin 2000, 5 522 membres du personnel avaient reçu cette formation. En outre, la procédure d'aide aux victimes de traumatismes psychologiques dans les 72 heures de l'incident a été rendue obligatoire, et il a été lancé un **Programme de soutien par les pairs** pour lequel 60 volontaires ont déjà été formés.
50. Il a été élaboré en 2000 une **Stratégie de formation aux télécommunications et à l'informatique (TC/IT)** au niveau de l'ensemble de l'Organisation. Ainsi, il a été organisé plusieurs ateliers et programmes de formation tendant à diffuser les normes et procédures appliquées par le PAM. Plus de 70 personnes, dont des fonctionnaires du PAM et des collègues des organismes d'exécution associés et institutions soeurs, ont reçu une formation dans des domaines comme les télécommunications VHF-HF, les communications ETNet par satellite et les systèmes *Lotus Notes* et *Networking*.
51. La Division de la logistique et des transports (OT) a organisé en 2000 pour les bureaux régionaux 12 programmes de formation sur les principaux éléments de son **Manuel des transports**. Il a été élaboré en particulier un cours de formation à l'intention des nouveaux agents qui s'occupent de la logistique sur le terrain. En tout, il a été formé plus de 270 fonctionnaires, dont plus de 50 pour cent d'agents nationaux. Le Service de la logistique (OTL) continuera à organiser des cours de formation semblables pour différents bureaux de pays. Dans le contexte d'un autre programme de formation, des agents nationaux sélectionnés des services de logistique locaux sont venus passer un mois à Rome pour mieux se familiariser avec la structure, les systèmes et les procédures du siège. Ce programme sera mis en oeuvre à grande échelle en 2001.
52. Conformément à la priorité que le PAM accorde à l'amélioration de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité du personnel et des moyens qu'il déploie lors d'opérations d'urgence, il a élaboré et lancé un **programme de formation aux interventions d'urgence (ERT)**. Le programme ERT a été conçu autour de trois éléments de base—théorie, pratique et simulation—pour promouvoir une "connaissance équilibrée de soi-même, de la tâche à accomplir et de ce que signifie l'esprit d'équipe". La formation a tendu principalement à préparer les fonctionnaires, aussi bien individuellement qu'en tant que membres de l'équipe d'intervention du PAM, à lancer à bref délai des opérations d'urgence ou à appuyer des opérations existantes. Le premier cours a eu lieu en Suède et a été



accueilli par un partenaire de longue date du PAM, l'Agence suédoise de services de sauvetage. Trois autres programmes de formation auront lieu en 2001.

Renforcement des capacités en Indonésie

Indépendamment des efforts qu'il déploie pour renforcer ses capacités internes, le PAM a continué de former pendant toute l'année le personnel des organismes de contrepartie et de ses partenaires. En Indonésie, par exemple, il a mis sur pied un programme de formation intensive pour renforcer les capacités des ONG locales associées à un vaste programme d'aide aux populations urbaines. Ainsi, 14 ONG spécialisées dans des domaines divers ont été formées à la logistique alimentaire, au ciblage et à la comptabilité, ce qui a beaucoup facilité l'exécution du programme, destiné à 2,9 millions de citoyens pauvres vivant dans l'insécurité alimentaire. Chaque ONG a commencé à entreprendre les tâches qui lui avaient été confiées sur une base pilote, et les projets ont été élargis à mesure que leurs capacités se sont développées. Outre qu'il a renforcé les capacités des ONG associées à la fourniture de l'aide alimentaire, ce partenariat a contribué à établir un lien entre le programme appuyé par le PNUD et les programmes complémentaires réalisés par les ONG dans des domaines comme la santé, l'éducation, le microcrédit et d'autres encore, dont certains ont été financés au moyen de ressources reçues par les ONG grâce à la monétisation en circuit fermé des produits alimentaires.

53. Pour appuyer le processus de réorientation du portefeuille d'activités de **développement**, 145 fonctionnaires ont assisté à des séminaires de familiarisation avec la politique visant à favoriser le développement dans cinq localités de différentes régions du monde. Le PAM a également établi un programme de "formation de formateurs" aux principales disciplines qu'exige la politique visant à favoriser le développement, et une formation sera dispensée au début de 2001.
54. Ayant pris conscience de la nécessité croissante de compléter la base de connaissances de l'Organisation touchant les principaux aspects de l'**alimentation et de la nutrition** et d'en faciliter l'utilisation, le PAM a organisé des séminaires de formation à la nutrition et, sur la base du *Manuel du PAM sur l'alimentation et la nutrition*, il a été mis au point une série de matériels pédagogiques ainsi qu'un cours de cinq jours afin d'améliorer les connaissances des fonctionnaires du PAM en matière de nutrition. Cette formation, dispensée avec le concours du *Feinstein Famine Centre* de l'Université de Tufts, à Boston, est un processus en deux étapes, la première étant concentrée surtout sur la formation des fonctionnaires des bureaux de région du PAM. Pendant la deuxième étape, en 2001, une formation à la nutrition sera également dispensée dans les bureaux de pays.
55. Par ailleurs, le PAM a revu le statut contractuel des fonctionnaires de la catégorie du cadre organique recrutés au plan international (P1-D1) et il a été approuvé en 2000 une nouvelle nomination de durée indéterminée ainsi que des nouvelles politiques et procédures d'administration du personnel du cadre organique qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2001. Ce nouveau type d'engagement et les dispositions correspondantes du règlement du personnel assureront la flexibilité indispensable au PAM si l'on veut qu'il puisse adapter sa dotation en personnel aux besoins changeants tout en garantissant l'égalité de traitement des fonctionnaires.
56. En 2000, le PAM a introduit au niveau de l'ensemble de l'Organisation un nouveau type d'engagement, les contrats de service, pour le personnel de terrain recruté localement. Ce nouveau type d'engagement, qui permet d'assurer un emploi plus approprié aux agents locaux recrutés pour des périodes de courte durée qui étaient précédemment employés sur la base d'arrangements non contractuels, représente par conséquent pour les intéressés, qui



sont pour la plupart ressortissants de pays en développement, une amélioration de leurs conditions d'emploi.

57. Toutefois, l'introduction de ce nouveau type d'engagement a conduit à modifier la façon dont le PAM compile des statistiques sur ses effectifs globaux. Au 31 décembre 2000, le PAM employait au total 8 077 fonctionnaires titulaires de différents types d'engagements, dont 2 533 d'une durée d'un an ou plus. Ce chiffre ne peut pas être comparé directement au total des effectifs figurant dans le rapport annuel de 1999 car ce dernier chiffre ne comprenait pas un certain nombre d'agents locaux recrutés pour des périodes de courte durée sur la base d'arrangements non contractuels qui sont maintenant titulaires du nouveau contrat de service. Si les chiffres figurant dans le rapport de 1999 et le rapport de cette année avaient été calculés de la même façon, les effectifs totaux du PAM en 1999 auraient été de 7 165 personnes. L'augmentation de 912 personnes (12,7 pour cent) est imputable principalement à l'intensification d'opérations d'urgence de grande envergure notamment dans la Corne de l'Afrique (sécheresse), en Afrique australe (inondations) et au Timor oriental (conflit civil).
58. En 2000, le PAM a poursuivi avec énergie ses activités de plaidoyer, notamment auprès des médias, afin de jouer son **rôle de défenseur des pauvres qui ont faim**. Sachant que son rôle consiste non seulement à fournir une aide alimentaire mais aussi à maintenir la lutte contre la faim au premier plan des préoccupations des donateurs, de la communauté internationale et du public en général, le PAM a mené pendant l'année plusieurs initiatives clés s'adressant à ces divers auditoires. L'on peut citer les exemples suivants:
- Lorsque des inondations et un cyclone ont déferlé sur le **Mozambique et Madagascar** au début de l'année, les porte-parole du PAM ont été les premiers à réaliser des enquêtes directes sur le terrain qui ont fait apparaître la situation désespérée dans laquelle se trouvaient des millions de personnes isolées et dépourvues de vivres. Grâce à une opération efficace auprès des médias, les donateurs ont réagi rapidement et généreusement. Même après la décrue, le PAM a entretenu sa campagne dans les médias et a pu mobiliser auprès des donateurs un appui en faveur des activités de reconstruction et de relèvement.
 - Quand, au printemps dernier, la **Corne de l'Afrique** a été menacée par la famine, le PAM a pu, grâce aux médias, lancer immédiatement l'alerte pour appeler l'attention du monde sur la crise imminente. Le Directeur exécutif du PAM, Catherine Bertini, ayant été désignée Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies dans la région, le Programme a pu faire en sorte que la crise vienne en tête de l'ordre du jour de la communauté internationale. L'attention que cette campagne a suscitée s'est traduite par une réponse massive des gouvernements qui a permis au PAM et à la communauté des donateurs d'empêcher le renouvellement de la famine dévastatrice des années 1984–1985.
 - En octobre, le PAM a décerné son premier Prix "**Des aliments pour la vie**" à l'Ambassadeur George McGovern et à l'ancien Directeur exécutif du PAM, James C. Ingram. Ce prix est décerné aux personnes considérées comme ayant apporté une contribution imminente à la lutte contre la faim dans le monde. L'Ambassadeur McGovern et M. Ingram ont été choisis pour le rôle remarquable qu'ils avaient joué pour faire du PAM la première institution mondiale dans la lutte contre la faim dans le monde.



RENFORCEMENT DE L'OBLIGATION REDDITIONNELLE

59. En 2000, le **Bureau de l'Inspecteur général (OEDI)** a réalisé six inspections et 12 enquêtes sur des aspects liés à l'obligation redditionnelle, à la décentralisation, à des pertes de numéraire, à la sécurité, à l'utilisation de moyens de communication, à des pertes de produits alimentaires, à la gestion des entrepôts, à l'administration du personnel et à des cas de harcèlement. L'OEDI a également donné des conseils aux bureaux de pays sur différents problèmes découlant de la mise en oeuvre de la réforme du système des Nations Unies, comme les services et locaux communs des organismes des Nations Unies. Il a notamment formulé des recommandations touchant les mesures à prendre pour améliorer la sécurité et les précautions contre la fraude et a donné des avis sur les incidences budgétaires du programme de locaux communs.
60. Le PAM a également resserré sa coopération avec le Bureau des services de contrôle interne de l'ONU et avec des autres systèmes d'inspection et d'enquêtes du système des Nations Unies. En juin 2000, le PAM a accueilli pour la première fois deux importantes réunions de contrôle du système des Nations Unies, la trente et unième Réunion des représentants des services de vérification interne des comptes et la deuxième Conférence des enquêteurs. Cette dernière a aidé l'OEDI à se familiariser avec les pratiques optimales en matière de prévention et de détection des fraudes et a diffusé des informations sur les techniques et méthodes les plus modernes et les plus économiques qui sont utilisées pour décourager les gaspillages, la fraude et le laxisme dans la gestion.
61. En 2000, le **Bureau de la vérification interne des comptes (OEDA)** s'est attaché à renforcer ses capacités en recrutant deux nouveaux fonctionnaires du cadre organique, en publiant une version révisée du manuel de la vérification interne des comptes et en établissant une approche systémique de vérification des comptes des bureaux de pays. Certains services d'audit ont continué d'être sous-traités pour aider les fonctionnaires de l'OEDA à mener à bien leurs missions sur le terrain.
62. Outre le travail de vérification réalisé au siège, des missions se sont rendues dans huit pays en 2000, ce qui a débouché sur la formulation de 793 recommandations, qui sont venues s'ajouter aux 295 recommandations qui avaient été élaborées à la suite des visites sur le terrain des derniers mois de 1999.
63. Le Conseil d'administration a pris acte du rapport du **Groupe de travail sur la gouvernance** et a approuvé en 2000 un certain nombre de mesures tendant à renforcer la direction du Programme. Avec l'aide de conseils en gestion, le Groupe de travail a étudié le fonctionnement du Conseil d'administration et s'est penché en particulier sur la différence entre gouvernance et gestion. Pour faciliter la gouvernance, il a proposé quatre cadres (stratégies, politiques générales, supervision et responsabilité) et a recommandé de modifier les principaux documents soumis au Conseil pour décision ou pour information. Les dispositions prises en matière de gouvernance mettent beaucoup l'accent, au niveau de l'ensemble du Programme, sur l'obtention de résultats. Ces dispositions aideront le Conseil à centrer son attention sur son rôle principal, qui est de définir les grandes orientations et les paramètres de l'action du PAM. Le Conseil a accepté le calendrier qui avait été suggéré pour l'introduction de ces changements, lesquels doivent déboucher, en 2004, sur l'introduction du premier Rapport annuel sur les résultats.
64. La **gestion financière** a été renforcée pendant l'année grâce à l'élimination des retards accumulés dans le traitement des rapports financiers des bureaux de pays ainsi qu'à une surveillance étroite des soldes bancaires desdits bureaux. L'on s'est attaché en outre à rationaliser la gestion de la trésorerie au moyen de rapports périodiques et d'examen du



Comité des placements sur les questions concernant la gestion des liquidités et des placements, et il a également été nommé des gestionnaires des placements. Le Rapport et les états financiers présentés au Conseil d'administration en même temps que les comptes vérifiés de l'exercice biennal ont mis en relief les principaux aspects de l'administration financière du Programme et ont comporté une analyse détaillée des données financières figurant dans les comptes. En outre, les informations communiquées au sujet de l'utilisation faite des contributions des donateurs dans les rapports normalisés sur les projets ont été mises à jour pendant l'année, et tous les rapports relatifs à l'année 1999 ont été publiés.





Section II: Les réalisations de 2000

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE REFORMES DU SECRETAIRE GENERAL ET LES CONCLUSIONS DE L'EXAMEN TRIENNAL DES POLITIQUES OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT

A. Structures et mécanismes

Le PAM et le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG)

65. En 2000, le UNDG a continué de s'attacher à réduire le nombre de ses groupes de travail et de ses priorités. La décision qu'il a prise de faire en sorte que chacun des groupes de travail parvienne à des résultats spécifiques dans des délais déterminés a également contribué à rationaliser ses procédures de travail. Le PAM a maintenu, pendant l'année, le détachement de l'un de ses hauts fonctionnaires auprès du Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement.
66. Le PAM a contribué aux travaux entrepris par le UNDG en vue d'élaborer des indicateurs communs pour coordonner la mise en oeuvre et le suivi des résultats des grandes conférences des Nations Unies, particulièrement dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'éducation des filles et de la sécurité alimentaire.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

67. Le PAM s'associe au consensus qui se dégage de plus en plus clairement parmi les organismes des Nations Unies quant à la nécessité d'appliquer pour l'action entreprise au niveau des pays un cadre commun unique fondé sur l'initiative des pays intéressés et le partenariat interorganisations. A mesure que de nouveaux enseignements sont retirés de la mise en oeuvre de la nouvelle génération de Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, il faut redoubler d'efforts pour améliorer la cohérence des équipes de pays des Nations Unies plutôt que de vouloir intégrer tous les différents programmes dans le contexte du Plan-cadre.
68. Les activités de développement constituent un élément critique de l'action menée en période de crise et dans les situations post-confliktuelles pour offrir un programme d'assistance complet et complémentaire. Le PAM attend avec intérêt la possibilité de collaborer avec le UNDG pour mettre en oeuvre les recommandations du Rapport Brahimi sur l'interface entre les forces de maintien de la paix et les programmes humanitaires et de développement dans les situations post-confliktuelles. Dans le contexte de l'application des recommandations formulées par M. Brahimi dans son Rapport, il faudra peut-être revoir les indicateurs utilisés pour l'établissement des bilans communs de pays et remettre en activité le groupe de travail sur le continuum secours-développement.

Recommandations



69. Le Conseil d'administration voudra peut-être:
- a) encourager la poursuite des efforts entrepris pour resserrer la collaboration interinstitutions et renforcer les partenariats entre organismes des Nations Unies;
 - b) appuyer les efforts que déploie actuellement le UNDG pour rationaliser ses procédures de travail;
 - c) encourager les efforts entrepris pour relier les activités de développement et les secours humanitaires afin de prévenir les situations d'urgence et d'y faire face.

B. Financement et ressources

Mobilisation de ressources

70. En 2000, les ressources reçues par le PAM ont dépassé de 12 pour cent le montant de l'année précédente, et les contributions totales des donateurs ont atteint 1,75 milliard de dollars. Les contributions pour les opérations d'urgence se sont montées à 1,07 milliard de dollars et celles destinées aux interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) à 381 millions de dollars. La tendance à la contraction des contributions pour les activités de développement s'est néanmoins poursuivie, leur montant n'atteignant que 226 millions de dollars pendant l'année. Les contributions versées pour des opérations spéciales ont atteint au total 25,8 millions de dollars. Globalement, les contributions reçues ont couvert en 2000 environ 80 pour cent des besoins opérationnels du Programme; ce chiffre a été de 84 pour cent pour les opérations d'urgence et de 79 pour cent pour les IPSR. En ce qui concerne les activités de développement, catégorie déjà en diminution, les besoins opérationnels—déjà réduits—n'ont été couverts qu'à concurrence de 74 pour cent. Les contributions reçues pour les opérations spéciales ont été sérieusement insuffisantes aussi en 2000, 32 pour cent seulement des besoins opérationnels étant couverts. S'agissant des achats locaux et régionaux, le PAM a accru les quantités de produits achetés dans les pays en développement. Pendant l'année écoulée, il a acheté pour 134,4 millions de dollars de produits dans les pays en développement, contre 121,6 millions de dollars pour 1999.
71. Le Compte d'intervention immédiate (CII) est demeuré un mécanisme de financement essentiel qui a permis au PAM d'intervenir rapidement et efficacement pour faire face aux situations d'urgence qui ont surgi dans le monde. En 2000, les ressources du CII ont été utilisées pour financer 21 opérations d'urgence et cinq opérations spéciales, à concurrence d'un montant total de 24,5 millions de dollars. En fin d'exercice, les ressources disponibles au titre du CII se montaient au total à 33 millions de dollars, chiffre qui témoigne d'une tendance extrêmement positive et bienvenue au renforcement de l'appui des donateurs.
72. Dès le début de la crise, il a été mobilisé pour près de 413 millions de dollars de contributions en vue des opérations rendues nécessaires par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, ce qui a permis au PAM et à ses partenaires dans la région d'empêcher une famine généralisée. Au Kenya, néanmoins, les donateurs ont été loin de réagir aussi rapidement et aussi généreusement que dans le cas de la crise en Ethiopie, et les ressources ont sérieusement manqué. Toutefois, les donateurs ont réagi de manière remarquablement généreuse et rapide à la crise provoquée par les inondations au Mozambique et ont apporté en 2000 pour plus de 30 millions de dollars de contributions. En Asie, les ressources mobilisées auprès des donateurs pour faire face à la situation provoquée par les inondations et par la sécheresse n'ont pas toujours répondu à ce que l'on espérait. Des opérations dans des pays comme le Cambodge et l'Afghanistan ont continué d'être pleinement appuyées, tandis que celles entreprises dans des pays à plus faible visibilité d'Asie centrale, comme



l'Arménie, le Bangladesh, la Géorgie, le Pakistan et le Tadjikistan, ont été entravées par un grave manque de fonds.

Donateurs

73. Dix donateurs sont à l'origine de 87 pour cent du total des contributions versées au Programme. Pendant l'année écoulée, le PAM a resserré ses relations avec plusieurs de ces importants donateurs:
- Le Gouvernement japonais a fait don au PAM d'une contribution record de 103,7 millions de dollars pour l'opération d'urgence menée par le Programme en République populaire démocratique de Corée.
 - Les Etats-Unis ont annoncé en 2000 une contribution aux activités d'alimentation scolaire organisées partout dans le monde et verseront 140 millions de dollars en 2001, ce qui permettra de mieux financer les projets d'alimentation scolaire du PAM dans différentes régions et renforcera l'appui que le PAM peut apporter aux activités de développement.
 - A l'invitation du Gouvernement danois, le PAM a ouvert à Copenhague un nouveau bureau de liaison afin de faire mieux connaître ses activités dans les pays nordiques et de faciliter la liaison avec les Gouvernements danois, finlandais, islandais, norvégien et suédois.
 - Le Document de stratégie institutionnelle a consolidé le partenariat entre le PAM et le Royaume-Uni et prévoit que ce pays versera en quatre ans une contribution annuelle de cinq millions de livres sterling pour aider le PAM à réaliser certaines des priorités reflétées dans son Plan stratégique et financier.
74. Pendant l'année écoulée, plusieurs donateurs non habituels ont accru leurs contributions au PAM:
- La Banque africaine de développement a versé une contribution de 4,5 millions de dollars pour les opérations de secours en Afrique, principalement dans la Corne de l'Afrique.
 - L'OPEP a porté le montant de sa contribution au PAM à 550 000 dollars.
 - Lors des inondations qui ont sinistré le Mozambique, le Gouvernement sud-africain a versé au PAM une contribution de 175 738 dollars.
 - Andorre, Brunéi-Darussalam, Chypre, Israël, l'Oman et le Qatar ont également accru leurs contributions au PAM.
 - Plusieurs pays bénéficiaires ont versé des contributions au PAM en sus de leurs contributions en espèces de contrepartie ou de leur participation aux dépenses de fonctionnement des bureaux locaux. Tel a été le cas de l'Algérie, de la Chine, de la Colombie, de Cuba, de l'Egypte, de l'Equateur, de l'Inde, de l'Iran, de la Jordanie, du Kenya, du Maroc, du Népal, du Sri Lanka, de la Syrie et de la Tanzanie.
75. En 2000, les donations privées au Programme, principalement du *Hunger Site*, des *US Friends of WFP*, de donateurs privés japonais et d'entreprises italiennes et sud-africaines, ont atteint près de cinq millions de dollars. Pour aider le PAM à accroître les contributions du secteur privé, il a été décidé, comme recommandé dans la Stratégie de mobilisation des ressources approuvée par le Conseil d'administration du PAM en octobre 2000, de recruter un fonctionnaire expérimenté spécialisé dans la collecte de fonds.



Collaboration interorganisations en matière de financement

76. Pendant l'année écoulée, le PAM a collaboré avec ses institutions soeurs pour mobiliser des ressources. Il a également participé aux 19 appels communs. L'appel commun a été lancé auprès de la communauté internationale en Suède sous l'égide du Directeur exécutif, et une réunion d'information conjointe FAO/PAM a été organisée à l'intention des représentants basés à Rome au sujet de l'examen à mi-parcours de la suite donnée à cet appel. Le Directeur exécutif du PAM et le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ont également lancé ensemble un appel de fonds pour les opérations de secours aux réfugiés en Afrique, où les pénuries de produits alimentaires et d'articles non alimentaires étaient devenues critiques.

Stratégie de mobilisation des ressources

77. La Stratégie de mobilisation des ressources prévoit l'adoption d'une série de mesures visant à faire en sorte que le financement mis à la disposition du PAM repose sur des bases plus prévisibles et puisse être utilisé avec plus de flexibilité par le Programme.
78. La prévisibilité des contributions volontaires au PAM a été améliorée par l'adjonction de quelques donateurs qui ont déjà manifesté leur intention de fournir au PAM un financement dans une perspective à plus longue échéance en fondant leurs contributions sur leurs engagements au titre de la Convention relative à l'aide alimentaire (CAA), tandis que d'autres ont accru la proportion des contributions qu'ils fournissent en vertu de la Convention par l'intermédiaire du PAM. En outre, pour permettre au PAM d'utiliser ses ressources avec plus de souplesse, des efforts ont été entrepris pour encourager les donateurs à accroître leurs contributions multilatérales et à réduire les conditions auxquelles sont subordonnés les autres types de contributions.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

79. Bien que les ressources mises à la disposition du PAM aient couvert en 2000 80 pour cent de l'ensemble de ses besoins, les produits nécessaires n'ont pas toujours été disponibles en quantités suffisantes ni au moment voulu. Parfois, les ressources sont arrivées trop tard pour empêcher des interruptions dans la filière et une réduction des rations distribuées aux bénéficiaires. Au Kenya, en particulier, la lenteur avec laquelle les donateurs ont réagi s'est traduite par de graves pénuries de produits alimentaires et de sérieuses interruptions dans la filière des produits. A un moment donné, le PAM n'a pu distribuer aux bénéficiaires que 70 pour cent des rations prévues. En revanche, lorsque les contributions ont été confirmées rapidement, comme cela été le cas pour le Mozambique et certaines parties de la Corne de l'Afrique, le PAM a pu réagir efficacement dans les meilleures conditions.
80. L'existence de stocks de produits alimentaires pour les activités de développement a également joué un rôle critique dans le cas de plusieurs opérations d'urgence en permettant au PAM de fournir une assistance immédiate dans les quelques heures suivant l'apparition d'une crise. Ainsi, au Mozambique, le PAM a pu, immédiatement après les inondations, puiser dans ses stocks de produits pour monter une intervention immédiate.
81. Des ressources additionnelles sont nécessaires pour les activités de développement pour mettre en oeuvre la politique visant à favoriser le développement approuvée en 1999. Ces ressources sont nécessaires aussi pour aider à atteindre les objectifs de développement fixés lors des sommets mondiaux qui se sont tenus sous l'égide des Nations Unies.
82. En 2000, de sérieuses pénuries ont entravé la réalisation de plusieurs opérations spéciales. Souvent, les opérations spéciales du PAM facilitent les activités de l'ensemble de



la communauté humanitaire, que ce soit en reconstruisant les routes et les institutions portuaires et en facilitant ainsi la distribution rapide de secours ou en établissant des ponts aériens pour transporter les agents humanitaires et les secours jusqu'aux localités où ils sont les plus nécessaires. Par ailleurs, les opérations spéciales, en ayant pour effet de développer l'infrastructure, continuent à stimuler les économies et les marchés locaux. Les donateurs peuvent en fait, en fournissant sans tarder des contributions pour toutes les activités, réaliser des économies. Par exemple, si les routes sont réparées à temps, l'on peut beaucoup réduire les dépenses considérables que suppose le transport des secours par avion pendant la saison des pluies. Dans le sud du Soudan, la réparation des routes a permis au PAM et aux autres organismes d'aide humanitaire d'accroître les quantités de produits alimentaires transportés par terre et de réduire ainsi les opérations coûteuses de largages aériens. Le PAM doit redoubler d'efforts pour faire bien comprendre à la communauté des donateurs quels sont les avantages des opérations spéciales.

Recommandations

83. Le Conseil d'administration voudra peut-être:
- a) encourager les donateurs à accroître leurs contributions aux activités de développement pour faciliter la mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement et aider le PAM à réaliser des objectifs fixés lors du Sommet mondial de l'alimentation;
 - b) engager instamment les donateurs à confirmer dès que possible leurs contributions aux opérations d'urgence et aux interventions prolongées de secours et de redressement afin d'améliorer la prévisibilité des ressources et de prévenir des interruptions dans la filière des produits;
 - c) engager instamment les donateurs à accroître leurs contributions multilatérales et à continuer d'appuyer le Compte d'intervention immédiate;
 - d) encourager les donateurs à appuyer les opérations spéciales, qui facilitent souvent la fourniture des secours humanitaires par la communauté internationale tout entière.

C. Système des Coordonnateurs résidents

84. En 2000, le PAM a présidé le Groupe consultatif interorganisations et a joué un rôle actif dans les efforts déployés pour améliorer les procédures d'évaluation des compétences et de sélection des Coordonnateurs résidents qui avaient été mises en place pour apprécier les qualifications des candidats. Le PAM a mis au point ses propres procédures internes pour mettre les fonctionnaires sélectionnés mieux à même de s'acquitter efficacement de leurs fonctions de Coordonnateurs résidents. Par exemple, lorsqu'un candidat juge insuffisantes ses aptitudes à la gestion, il peut demander à recevoir une formation. Le PAM a décidé, pour appuyer le système des Coordonnateurs résidents, de définir un profil des qualifications appropriées, qui doivent notamment comprendre l'aptitude à travailler aussi bien à des opérations de secours humanitaires qu'à des activités de développement.
85. En 2000, le PAM a détaché deux fonctionnaires, dont un de sexe féminin, comme Coordonnateurs résidents en Angola et en République populaire démocratique de Corée. Quatre fonctionnaires du PAM ont participé au programme d'évaluation afin d'accroître la participation des fonctionnaires du PAM au système des Coordonnateurs résidents.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

86. Le PAM continue de mettre l'accent sur la nécessité d'améliorer la représentation des femmes et des organisations dans le système des Coordonnateurs résidents. Bien que les



progrès déjà accomplis soient encourageants, il faudra s'attacher plus activement à recruter des Coordonnateurs résidents de sexe féminin et à améliorer l'équilibre entre les différentes organisations dans le cadre du processus de sélection. Il faudrait envisager la possibilité de recruter des candidates de l'extérieur pour améliorer l'équilibre entre les sexes.

87. Bien que le PAM demeure résolu à appuyer le système des Coordonnateurs résidents, sa capacité de détacher des fonctionnaires demeure limitée du fait qu'il n'a, en comparaison d'autres organisations, qu'un nombre relativement restreint de fonctionnaires de rang élevé.

Recommandations

88. Le Conseil d'administration voudra peut-être:
- a) encourager tous les membres de l'UNDG à proposer un plus grand nombre de candidats ayant le profil de qualifications requis à des postes de Coordonnateurs résidents aussi bien pour les activités de développement que pour les opérations d'urgence;
 - b) continuer d'appuyer les efforts entrepris par le UNDG pour élargir le fichier de candidats à des postes de Coordonnateurs résidents;
 - c) encourager le UNDG à continuer d'améliorer l'équilibre entre les sexes parmi les Coordonnateurs résidents.

D. Application du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

89. Les bureaux de pays du PAM ont d'emblée participé sans réserve au processus d'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le PAM préside des groupes thématiques sur des questions comme la sécurité alimentaire, le développement rural et l'atténuation des effets des catastrophes dans près d'un tiers des pays où il réalise des activités de développement. L'intégration récente des tâches de préparation du Plan-cadre aux résultats attendus des Coordonnateurs résidents et à l'évaluation des performances de ces derniers devrait contribuer à renforcer le processus d'application des bilans communs de pays et des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.
90. En sa qualité de membre du Comité exécutif de l'UNDG, le PAM a contribué aux initiatives tendant à améliorer le processus d'établissement des bilans communs de pays et des Plans-cadres, comme le réseau d'apprentissage qui a été établi pour diffuser les enseignements tirés de l'expérience et guider ainsi les équipes des pays des Nations Unies appelées à formuler les bilans communs de pays et les Plans-cadres. De plus, au niveau du terrain, l'unité ACV du PAM aide beaucoup à recenser les régions et les groupes touchés par l'insécurité alimentaire. En Egypte, par exemple, les activités ACV ont été un des principaux moyens utilisés pour rassembler et analyser les informations destinées à l'élaboration du bilan commun de pays.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

91. Le bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement se sont avérés être un moyen efficace, aussi bien pour les organisations que pour les gouvernements, d'évaluer la situation en ce qui concerne le développement et de s'entendre sur les principaux problèmes à résoudre dans un pays. Les bureaux de pays ont constaté que le Plan-cadre a non seulement contribué à réduire les chevauchements d'efforts des différents acteurs mais a également renforcé l'esprit d'équipe et le sentiment d'une communauté d'objectifs parmi les fonctionnaires du système des Nations Unies.



92. Des contraintes majeures subsistent néanmoins en ce sens que le personnel est déjà très sollicité et que les ressources financières manquent, aussi bien au niveau des pays qu'au siège, pour l'élaboration des bilans communs de pays et des Plans-cadres, qui exigent des ateliers, des groupes d'études, des activités de formation, des groupes thématiques et autres et de nombreuses réunions auxquelles le personnel doit consacrer un temps considérable et pour lesquelles il n'a souvent pas été prévu de budget distinct.
93. Un autre problème majeur tient au rôle que doivent jouer dans la préparation des Plans-cadres les institutions spécialisées qui ne sont pas représentées sur le terrain dans un pays donné. Bien que la participation des institutions spécialisées et des institutions financières internationales au processus d'élaboration des Plans-cadres soit volontaire, leurs compétences techniques et les autres ressources dont elles disposent peuvent beaucoup y contribuer. Il faut renforcer la participation de toutes les organisations si l'on veut élaborer un cadre d'assistance qui soit complet. Tout aussi importants sont la participation active et le soutien continu des gouvernements à ce processus.

Recommandations

94. Le Conseil d'administration voudra peut-être:
- a) engager instamment tous les partenaires, et surtout les institutions spécialisées, à continuer de resserrer leurs partenariats en vue d'assurer l'application d'une approche véritablement globale du développement;
 - b) encourager le UNDG à trouver les moyens qui permettraient aux institutions qui ne sont pas représentées sur le terrain de participer au processus d'élaboration des bilans communs de pays et des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

E. Harmonisation des programmes

95. Le PAM a, de concert avec les autres institutions membres de l'UNDG, poursuivi ses efforts d'harmonisation des cycles de programmation. A la fin de 2000, ils avaient été harmonisés pour 93 pays et, à la fin de 2004, 90 pour cent des programmes l'auront été.

Partenariats avec les institutions basées à Rome

96. Pendant l'année écoulée, 27 bureaux de pays du PAM ont collaboré avec la FAO et 13 avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) à la réalisation de projets qui ont bénéficié directement à plus de 8,7 millions de personnes, soit près de quatre fois plus que le nombre de personnes ayant bénéficié de projets conjoints en 1999. Parmi les activités conjointes PAM/FAO, il y a lieu de citer notamment les projets de distribution simultanée de vivres et de semences pendant la phase de relèvement et les projets d'appui aux activités de développement de l'infrastructure communautaire et de vulgarisation agricole. En outre, le PAM et la FAO ont réalisé en Afrique et en Asie, pendant l'année écoulée, 25 missions conjointes d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires. Les projets réalisés conjointement avec le FIDA ont porté notamment sur le développement de l'infrastructure rurale et des activités de microfinancement.
97. Au siège, les trois organisations ont eu en mars 2000 une réunion avec des représentants de CARE, du DFID et du PNUD pour étudier les **approches de la lutte contre la pauvreté fondées sur le développement de moyens de subsistance durables**. Les organisations sont convenues de s'employer à élaborer un cadre plus souple pour la conception, l'application et le suivi de projets et de programmes fondés sur de telles approches et à organiser un projet pilote interorganisations de formation pour appliquer les approches fondées sur le développement de moyens de subsistance durables au niveau des



pays. En 2001, le PAM, en association avec le DFID, entreprendra trois études de pays—au Bangladesh, en Ethiopie et au Népal—sur l'application de ces approches dans le contexte de la programmation des activités de développement et s'emploiera, au moyen d'une assistance technique et d'une formation, à appuyer les initiatives que prendront les bureaux de pays pour intégrer cette approche à leurs activités.

98. Le PAM, la FAO et le FIDA ont également coopéré avec la Municipalité de Rome et le Gouvernement italien pour promouvoir une **réduction de la dette bilatérale** de plusieurs pays en développement à revenu moyen où les milieux ruraux sont très pauvres. Grâce à cette coopération, deux des cinq pays identifiés—l'Egypte et l'Equateur—ont entamé des négociations avec le Gouvernement italien et sont convenus de travailler avec les trois institutions à la préparation et à la mise en oeuvre de projets tendant à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté qui doivent être financés au moyen de fonds précédemment affectés au service de la dette.
99. Dans le souci de promouvoir une vision commune des questions liées à la sécurité alimentaire tant au sein qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, les trois institutions ont élaboré une **Note indicative sur la sécurité alimentaire des ménages et la nutrition**. Ce document, qui s'adresse aux bureaux extérieurs, énumère les différentes approches multisectorielles qui peuvent être suivies pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la malnutrition. Il a été présenté au Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations (CCQPO) au mois de septembre et distribué à l'ensemble du système des Nations Unies pour guider la formulation des politiques et les activités sur le terrain. Il sera publié en 2001 comme document de politique générale du Comité administratif de coordination (CAC).
100. La Note indicative a également été présentée par les institutions basées à Rome à la session extraordinaire du Conseil économique et social sur l'élimination de la faim au nouveau Millénaire. A l'occasion de cette session, leurs chefs de secrétariat ont fait un exposé au Conseil sur les activités en cours visant à améliorer la sécurité alimentaire partout dans le monde et ont insisté sur la nécessité pour tous les organismes des Nations Unies de collaborer à la réalisation de l'objectif fixé par le Sommet mondial de l'alimentation, à savoir réduire le nombre de personnes qui souffrent de malnutrition dans le monde.

Collaboration sur le terrain avec d'autres institutions des Nations Unies

101. Le PAM a collaboré étroitement avec le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le HCR et l'UNICEF pour mieux définir et appliquer dans la pratique le concept de Centre logistique commun des Nations Unies. Ce Centre a été conçu de manière à coordonner les services logistiques lorsqu'il est entrepris des opérations d'urgence de grande envergure. Il a pour mission de centraliser les activités concernant l'importation, la réception, l'expédition et le suivi des secours, qu'il s'agisse de produits alimentaires ou d'articles non alimentaires, destinés à appuyer les interventions des institutions des Nations Unies et des autres organisations humanitaires. L'activation, l'emplacement, la composition et les fonctions du Centre sont déterminés à la suite de consultations interorganisations pour chaque opération d'urgence.
102. Pendant l'intervention montée pour faire face aux inondations au Mozambique, le PAM a dirigé les efforts menés par le système des Nations Unies pour mettre en place un Centre logistique commun. Celui-ci a coordonné l'utilisation de 58 avions et hélicoptères et a alloué les 200 embarcations fournies par les forces armées nationales ou louées à des entreprises commerciales pour appuyer les opérations de sauvetage et de secours. En établissant pour toutes les organisations d'aide humanitaire une procédure commune de



demande de services de transport aérien, en établissant un ordre de priorité entre les demandes et en assurant la coordination avec les opérateurs de services aériens et les autorités mozambicaines, le Centre logistique commun des Nations Unies a pu utiliser au mieux les services aériens disponibles pour faire face aux besoins.

103. Pendant l'année écoulée, le PAM a continué de faire bénéficier les autres organisations de la longue expérience qu'il a acquise des **systèmes de télécommunications d'urgence**, a mis en place des réseaux régionaux d'information pour les opérations humanitaires en Ethiopie, au Mozambique et dans la région des Grands Lacs, a fait en sorte que les autres organisations aient accès aux systèmes de communication du PAM et a facilité la coordination pour les questions concernant les opérations et la sécurité. Le système DFMS du PAM, aujourd'hui largement connu, a permis aux agents en poste dans des régions reculées et souvent peu sûres de communiquer par courrier électronique. Dans le nord de l'Ouganda, par exemple, où les rebelles ont concentré dans des camps 80 pour cent de la population, le PAM a mis en place dans son bureau auxiliaire de Gulu un centre de télécommunications qui lui permet, ainsi qu'à ses partenaires, de communiquer par courrier électronique. En outre, le PAM a fait participer le personnel d'autres organismes des Nations Unies et d'organismes gouvernementaux associés à ses programmes de formation aux télécommunications.
104. Le PAM a participé au **Groupe de travail sur les télécommunications d'urgence ainsi qu'au Groupe spécial interorganisations sur les télécommunications** et a saisi l'occasion que lui offrait sa participation aux travaux de ces organes pour préconiser l'élaboration de normes de télécommunications applicables au niveau de l'ensemble des programmes humanitaires des Nations Unies et pour aider les autres organisations à établir des réseaux de communications vocales et de transmission de données reliant les bureaux extérieurs au siège ainsi qu'aux bureaux de liaison. Le PAM s'est employé activement à promouvoir la mise en oeuvre de la Convention de Tampere sur la fourniture de services de télécommunications pour les activités d'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours, qui a pour but de faciliter l'utilisation des services de télécommunications d'urgence dont les organismes humanitaires ont besoin pour leurs activités.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

105. Selon une étude menée par les bureaux de pays du PAM, la collaboration avec les organisations basées à Rome était affectée par les différences qui caractérisaient les critères de ciblage géographique et d'identification des groupes cibles et par le fait que, de toutes parts, les systèmes de suivi et d'évaluation n'étaient pas assez axés sur des résultats. Il a été constaté en outre que, parfois, l'exécution des activités était retardée par suite du décaissement tardif des fonds, de problèmes de coordination entre les agents d'exécution associés et les institutions des Nations Unies et de l'insuffisance des capacités de planification, d'exécution et de suivi. Le PAM continuera de faire le nécessaire pour remédier à ces problèmes.
106. L'établissement du Centre logistique commun des Nations Unies au Mozambique a démontré les avantages que peut avoir la coordination des services logistiques et la manière dont le PAM peut utilement tirer parti de l'expérience qu'il a acquise de la logistique pour appuyer les opérations de tous les organismes humanitaires. Le PAM a également appris d'expérience l'importance qu'il y a à mettre en place de tels systèmes dès le début d'une opération d'urgence, en sorte que les institutions participantes détachent des agents qualifiés pour appuyer le fonctionnement du Centre. Le Comité permanent interorganisations étudie actuellement les mesures à prendre pour dégager parmi les institutions intéressées un consensus sur l'entité qui devrait être chargée du Centre



logistique commun des Nations Unies, de veiller à ce que le matériel et les fournitures nécessaires soient disponibles et de les déployer en cas de besoin. Il conviendrait, dans ce contexte, que les compétences spéciales dont dispose le PAM en matière de logistique soient prises en considération. Enfin, la normalisation des télécommunications entre le système des Nations Unies et ses partenaires opérationnels est une question qui devra continuer de retenir l'attention.

Collaboration avec les ONG

107. En février 2000, le PAM a présenté au Conseil d'administration une évaluation thématique de ses partenariats avec les ONG. Cette évaluation a confirmé l'importance de ces partenariats et a recommandé au PAM de continuer à les développer et d'identifier d'autres domaines dans lesquels une coopération pourrait être établie.
108. Outre les consultations qui ont lieu chaque année à Rome entre le PAM et les ONG, le Programme a organisé à Managua une deuxième consultation afin de resserrer son dialogue avec les ONG. Les participants, dont des ONG locales, ont discuté de la possibilité d'entreprendre ensemble des activités de plaidoyer et de la nécessité d'établir au plan local des lettres ou mémorandums d'accord entre le PAM et les ONG opérant sur le terrain.
109. En outre, le PAM a, au nom du Comité permanent interorganisations, assumé la responsabilité de s'attaquer aux difficultés que suscitent les rapports entre le système des Nations Unies et les ONG en matière de sécurité. Grâce à un financement de l'Agence danoise de développement international (DANIDA), le PAM a recruté parmi les ONG un consultant chargé de faciliter les consultations entre le système des Nations Unies et les ONG afin d'améliorer la gestion conjointe des problèmes de sécurité. La première consultation, avec les principales ONG européennes, a eu lieu à Genève en décembre, et une deuxième, avec des ONG d'Amérique du Nord, en janvier 2001.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

110. Le PAM collabore avec plus de 1 200 ONG. Les domaines dans lesquels les efforts devront être poursuivis en collaboration avec ces dernières sont notamment les suivants:
- établissement de dispositifs de coordination plus méthodiques et peut-être d'accords tripartites lorsqu'interviennent de multiples parties (par exemple des ONG et des organes gouvernementaux associés);
 - consultations dès les premiers stades du cycle des projets;
 - appui aux mesures de renforcement des capacités, particulièrement des organisations locales et communautaires; et
 - étude des dispositions financières et de mécanismes de gestion plus souples afin de faciliter la participation des ONG.
111. Les efforts entrepris par le PAM au nom du Comité permanent interorganisations afin de resserrer la collaboration en matière de sécurité avec les ONG et les autres organismes humanitaires ont fait apparaître qu'alors même que toutes les parties intéressées reconnaissent l'urgence de la question, les différences qui caractérisaient les structures organisationnelles respectives entravaient parfois la coopération. Par exemple, les parties ne sont pas toutes d'accord quant au moment auquel le personnel doit être évacué en cas d'urgence et les circonstances dans lesquelles l'on peut considérer que les activités peuvent reprendre. Il est difficile aussi de concilier la nécessité d'une action collective et celle pour les ONG de conserver un recul approprié, par rapport aux organismes des Nations Unies,



pour pouvoir s'acquitter plus efficacement de leur tâche. Pour surmonter ces obstacles institutionnels et concilier des approches différentes, il a fallu que chacun reconnaisse les points forts et les avantages des modes opératoires de tous. En outre, l'on s'est accordé à reconnaître la nécessité de mettre l'accent sur des formes de collaboration souples et concrètes sur le terrain, par exemple en prévoyant des dispositifs de sécurité différents pour les diverses ONG.

112. Enfin, les ONG et les autres organisations internationales ont insisté sur le fait que l'un des aspects de la stratégie globale des organismes humanitaires devait être la participation à la planification des mesures de sécurité. L'on s'attachera à l'avenir à mettre au point des arrangements concertés appropriés qui soient immédiatement applicables sur le terrain.

Recommandations

113. Le Conseil d'administration voudra peut-être:

- a) encourager les organisations basées à Rome à continuer de coopérer au stade de l'élaboration des stratégies et sur le terrain;
- b) prendre note, en les appuyant, des efforts déployés par le PAM pour partager l'expérience qu'il a acquise en matière de logistique et de télécommunications avec les autres organismes des Nations Unies et ses différents partenaires;
- c) demander instamment aux organismes des Nations Unies de s'engager à appliquer des normes communes en matière de télécommunications et de promouvoir la ratification de la Convention de Tampere;
- d) encourager le système des Nations Unies à mettre au point des dispositifs de sécurité coordonnés et souples avec les ONG;
- e) appuyer les activités menées par le PAM pour élargir et renforcer ses partenariats avec les ONG.

F. Promotion de la parité hommes-femmes

114. Les Engagements du PAM en faveur des femmes constituent la base de l'approche suivie par celui-ci pour promouvoir la parité hommes-femmes. A cet égard, l'accent est mis sur quatre domaines: santé, lutte contre la pauvreté, éducation et conflits armés.
115. Le PAM s'attache systématiquement à honorer ses Engagements en faveur des femmes en les incorporant aux lettres et mémorandums d'accord conclus avec ses partenaires. A l'heure actuelle, 87 pour cent des bureaux de pays du PAM ont reflété les Engagements en faveur des femmes dans les accords qu'ils ont conclus avec leurs partenaires.
116. Le nouveau système SAP de gestion des données comporte désormais aussi un programme de ventilation des informations par sexe. Ainsi, des données ventilées par sexe sont rassemblées dans quatre domaines: statistiques concernant les bénéficiaires, produits des activités de développement, orientations sexospécifiques des projets et coûts d'appui directs liés à la promotion de la parité hommes-femmes.
117. Parmi les activités interorganisations menées dans ce domaine, il convient de citer les suivantes:
- Le PAM a collaboré avec la FAO à l'élaboration d'un manuel d'analyses socio-économiques et sexospécifiques pour l'intégration des femmes aux opérations d'urgence. La formation que le PAM a lui-même dispensée à ses fonctionnaires pour les préparer aux interventions d'urgence a tenu compte de cet aspect en faisant ressortir les différences qui caractérisent la vulnérabilité des hommes et des femmes et leurs



mécanismes de survie ainsi que la contribution potentielle que les uns et les autres peuvent apporter à l'instauration de la paix et aux activités de reconstruction en périodes d'urgence.

- Le processus d'appel commun lancé en novembre 2000 a mis l'accent sur le thème "Les femmes et la guerre". Le PAM a collaboré étroitement avec le Bureau de coordination des affaires humanitaires et d'autres organisations pour préparer en vue du lancement de l'appel commun des documents décrivant comment les femmes sont affectées par les troubles civils et y réagissent. Avec l'UNICEF, le PAM a collaboré avec les deux équipes chargées de préparer les appels pour les opérations en République démocratique du Congo et en Somalie afin d'y intégrer l'aspect parité hommes-femmes.
- Pendant la période 1999–2000, le PAM a coprésidé avec l'UNICEF le Sous-Groupes de travail du Comité permanent interorganisations pour la promotion de la parité hommes-femmes dans le contexte de l'assistance humanitaire. En collaboration également avec l'UNICEF, le PAM a compilé une série de documents d'information sur cette question à l'intention de tous les coordonnateurs des secours humanitaires.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

118. Les organismes des Nations Unies ont reconnu que les efforts déployés à cette fin par les spécialistes ne suffisent pas à intégrer aux activités la perspective hommes-femmes et qu'une ferme volonté et un solide appui de la direction générale sont indispensables. Depuis 1996, le PAM a accompli des progrès dans plusieurs domaines. Par exemple, la proportion de femmes qui reçoivent une aide alimentaire a augmenté dans plus de la moitié des pays où opère le PAM. A la fin de 2001, 40 pour cent des bureaux de pays du PAM auront atteint l'objectif consistant à faire en sorte que 80 pour cent des secours alimentaires d'urgence soient distribués directement aux femmes. En outre, 80 pour cent des bureaux de pays du PAM opèrent actuellement en coopération avec des comités féminins pour la distribution des produits alimentaires, soit une progression de 57 pour cent depuis 1996.
119. Le PAM a constaté que pour vraiment travailler en coopération avec les femmes, il faut améliorer leur participation qualitative, spécialement en ce qui concerne la prise de décisions, et pas seulement accroître le nombre de femmes qui sont membres des comités locaux d'aide alimentaire. Aussi le PAM et ses partenaires ont-ils entrepris une large gamme d'activités pour habiliter les femmes qui sont membres de ces comités, notamment en les préparant à exercer des fonctions de responsabilité et en les formant à la gestion, en les aidant à apprendre à lire et à compter, en dispensant une formation aux activités génératrices de revenus et en encourageant une plus grande équité dans le régime foncier et les droits de propriété.
120. Le PAM sait qu'il faudra continuer à rassembler et à analyser systématiquement des données ventilées par sexe, en l'absence desquelles il est impossible d'évaluer la mesure dans laquelle le PAM réussit à satisfaire les besoins différents des femmes et des hommes. De telles données sont indispensables aussi pour suivre les progrès réalisés en ce qui concerne la promotion de la parité hommes-femmes. L'introduction de données ventilées par sexe dans le nouveau système SAP de gestion devrait être utile à cet égard.



Recommandations

121. Le Conseil d'administration voudra peut-être:

- a) réaffirmer qu'il est utile de fixer des objectifs spécifiques et de rassembler les données nécessaires pour évaluer les progrès accomplis sur la voie de leur réalisation, comme prévu dans les Engagements du PAM en faveur des femmes;
- b) encourager les organismes des Nations Unies à suivre l'exemple du PAM et à s'engager à réduire les différences entre hommes et femmes en allouant au moins 60 pour cent de leurs ressources aux pays où, selon l'indicateur d'intégration des femmes au développement établi par le PNUD, de telles différences sont marquées;
- c) suggérer aux organismes des Nations Unies de collaborer plus étroitement et sur une base participative avec les organisations locales, et spécialement les groupes féminins, pour pouvoir satisfaire les besoins différents des femmes et des hommes dans les situations d'urgence.

G. Equilibre entre les sexes

122. Le PAM a beaucoup progressé sur la voie de la réalisation de l'objectif fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies en matière d'équilibre entre les sexes dans les effectifs. La proportion de femmes occupant des postes du cadre organique pourvus par recrutement international est passé de 18 pour cent en 1992 à 24 pour cent en 1995 et à 36 pour cent en 2000. En 1992, il n'y avait pas de femmes aux échelons supérieurs, c'est-à-dire à des postes D-2 et de rang supérieur. En 1995, 14 pour cent environ des postes de cette catégorie étaient pourvus par des femmes et ce chiffre est aujourd'hui de 36 pour cent.

123. Bien que le PAM ait beaucoup avancé vers un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans le cadre organique, il n'a pas encore pu atteindre l'objectif fixé au niveau de l'ensemble du système des Nations Unies, à savoir 50 pour cent de femmes. En 1999, toutefois, 50 pour cent de toutes les nouvelles recrues ont été des femmes, et ce pourcentage a été maintenu pendant toute l'année 2000.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

124. Le recrutement de fonctionnaires de sexe féminin dans le cadre organique est désormais l'un des éléments pris en considération pour l'appréciation des performances de ses directeurs de programmes, ce qui a beaucoup contribué à l'augmentation du nombre de femmes qui ont été recrutées.

Recommandations

125. Le Conseil d'administration voudra peut-être:

- a) prendre note des progrès accomplis jusqu'à présent sur la voie de l'équilibre entre les sexes;
- b) demander instamment aux membres des Nations Unies de poursuivre leurs efforts en vue d'améliorer l'équilibre entre les sexes dans toutes les institutions.



**FONCTIONNAIRES TITULAIRES D'ENGAGEMENTS CONTINUS OU
D'ENGAGEMENTS DE DURÉE DÉTERMINÉE D'UN AN OU PLUS**

Catégorie	Nombre total de fonctionnaires	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes
Catégories supérieures (D-2 et au-dessus)	14	5	35,7
Cadre organique (P-1 à D-1)	202	54	26,7
Fonctionnaires du service unifié	202	54	26,7
Spécialistes	40	17	42,5
Fonctionnaires de base des projets	121	36	29,7
Fonctionnaires des projets autres que de base	454	186	40,9
Total partiel	831	298	35,9
Administrateurs auxiliaires	77	54	70,1
Volontaires des Nations Unies	131	45	34,4
Administrateurs nationaux	235	86	36,6
Total, fonctionnaires du cadre organique et catégories supérieures	1 274	483	37,9
Agents des services généraux	1 259	577	45,8
Total des agents des services généraux	1 259	577	45,8
TOTAL DES FONCTIONNAIRES DU PAM	2 533	1 060	41,8

Note: Le chiffre indiqué sous la rubrique du total des fonctionnaires du PAM exclut les fonctionnaires recrutés à titre temporaire pour des engagements de moins de 11 mois.

Source: Division des ressources humaines du PAM, 2001.

H. Renforcement des capacités

126. Le PAM s'efforce principalement de renforcer les capacités dans les domaines de l'analyse de la vulnérabilité, de la gestion de l'aide alimentaire, de la logistique et des rapports.
127. Le PAM a entrepris de renforcer la capacité des organismes gouvernementaux de contrepartie en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité. Ainsi, au cours de l'année écoulée, il a intensifié ses efforts de formation des agents gouvernementaux aux techniques ACV afin de mettre les organismes nationaux mieux à même de coordonner et de gérer les opérations d'urgence et les activités de développement, ainsi que de mieux cibler les opérations et de répondre aux besoins des populations vivant dans l'insécurité alimentaire. L'unité ACV du PAM au Cambodge, par exemple, a entrepris un programme de formation d'un an à l'intention du personnel de six ministères pour les familiariser avec les techniques de collecte de données et de suivi et d'évaluation dans les domaines de l'agriculture, de la nutrition, de la foresterie, de l'alimentation scolaire et d'autres activités de développement rural. A Cuba, l'unité ACV a continué de collaborer avec l'Institut d'aménagement du territoire pour former son personnel aux techniques ACV et pour doter les bureaux de terrain du matériel nécessaire afin d'appuyer les efforts entrepris au plan national pour mieux cibler l'aide alimentaire sur ceux qui en ont le plus besoin. Des experts



ACV ont également formé des agents de la Commission éthiopienne pour la préparation et la prévention des catastrophes et ont aidé à mettre en place une base de données rassemblant les résultats des évaluations des besoins de secours d'urgence.

128. Par ailleurs, le PAM s'attache à renforcer les capacités nationales dans les domaines du suivi des produits et de la logistique au moyen de son Système d'analyse et de suivi du mouvement des produits (COMPAS). Le système COMPAS permet de suivre électroniquement les mouvements de produits de leur arrivée jusqu'à leur remise aux partenaires d'exécution. Le PAM et ses partenaires peuvent ainsi savoir quelles sont les quantités de produits disponibles, dans quelle mesure ces quantités répondent aux besoins, combien de produits doivent arriver et où se trouvent les produits à chaque instant.
129. Pendant l'année écoulée, dans le souci d'améliorer le suivi des produits, le PAM a encouragé les principaux organismes de contrepartie à utiliser le système COMPAS. Ainsi, le PAM a commencé par doter la Commission éthiopienne de préparation et de prévention des catastrophes des moyens de communication par courrier électronique, des ressources et du matériel nécessaires pour utiliser le système. Il existe maintenant en Ethiopie 17 stations COMPAS qui sont opérationnelles, dont six stations de la Commission. Le PAM a également l'intention, en 2001, de collaborer avec les organismes de contrepartie de l'Erythrée et d'autres pays pour mettre en place ce système.
130. Le PAM a lancé en 2000 une initiative mondiale de formation à la gestion des entrepôts s'adressant particulièrement aux fonctionnaires des services logistiques du PAM et des partenaires d'exécution et au personnel des organismes gouvernementaux de contrepartie chargés de la tenue des entrepôts. Cette formation a pour but d'institutionnaliser une méthode standard de gestion des entrepôts dans le contexte des opérations sur le terrain du PAM ainsi que d'améliorer la gestion des produits du Programme.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

131. Grâce à l'expérience considérable qu'il a acquise, le PAM sait comment renforcer la capacité de ses partenaires de gérer les opérations logistiques pour le transport des produits alimentaires et concevoir des systèmes de rapports, mais il n'a pas autant d'expérience pour ce qui est du renforcement des capacités de programmation. Il faudra par conséquent continuer à renforcer les capacités dans les domaines de la conception, du suivi et de l'évaluation des projets si l'on veut que le PAM puisse passer d'un système de suivi et d'évaluation axé sur les produits au système axé sur les résultats qui est indispensable à une gestion elle aussi orientée vers les résultats.
132. L'une des principales difficultés tient au fait que 86 pour cent des activités programmées par le PAM concernent les opérations d'urgence et des IPSR dans le cadre desquelles les possibilités de renforcement des capacités, bien que réelles, sont limitées étant donné la situation perturbée dans laquelle vivent les populations affectées et l'horizon temporel limité des projets et des résultats. Bien que le PAM sache d'expérience comment renforcer les capacités dans le contexte de situations d'urgence prolongées, comme dans le sud du Soudan, il reste à voir dans quelle mesure ces capacités seront durables après la fin de la situation d'urgence et de l'assistance du PAM. Comme il faut beaucoup de temps pour renforcer les capacités des partenaires, le PAM doit souvent, en périodes d'urgence, renoncer à renforcer les capacités des petites ONG et s'attacher plutôt à établir des partenariats avec de solides organisations internationales et nationales qui puissent élargir rapidement leurs activités en cas de besoin.

Recommandations

133. Le Conseil d'administration voudra peut-être:



- a) encourager la poursuite des efforts entrepris pour renforcer la capacité des partenaires dans les domaines de la gestion de l'aide alimentaire, du suivi et de l'évaluation et de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et pour mettre un accent plus marqué sur le renforcement des capacités en matière de programmation;
- b) demander instamment à tous les organismes humanitaires qui opèrent dans des situations d'urgence d'insister davantage sur le renforcement des capacités des institutions locales, y compris les ONG et les communautés locales, ce qui signifie également que des ressources financières devront être dégagées pour ces activités.

I. Locaux et services communs

134. Deux nouvelles Maisons des Nations Unies ont été inaugurées par le Secrétaire général en 2000, en Gambie et en Equateur, ce qui a porté leur nombre total à 41. Sur les 41 pays où existent des Maisons des Nations Unies, le PAM opère dans 12 et occupe des bureaux dans 11.
135. Le PAM participe au Sous-Groupe des locaux et services communs de l'UNDG et a pris part aux missions d'études des locaux communs qui ont eu lieu en 2000 en Belgique, au Danemark, en Erythrée, en Ethiopie, en Guinée-Bissau, en Mauritanie et en République dominicaine. Le Sous-Groupe de l'UNDG a également fini de mettre à jour les directives opérationnelles concernant l'organisation des services communs, qui définissent les principes à suivre pour améliorer l'efficacité de la gestion, les critères de sélection des services et d'autres éléments importants.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

136. Bien que le PAM persiste à penser que des locaux communs constituent la solution idéale, il lui a fallu, lorsqu'il a dû élargir ses opérations dans certains pays par suite de l'apparition de situations d'urgence, trouver des bureaux plus vastes en dehors de la Maison des Nations Unies. Même en pareil cas, toutefois, le PAM continue de partager les services communs dans toute la mesure possible, comme on l'a vu en Ethiopie.
137. Pendant l'année écoulée, 30 pour cent environ du montant d'un million de dollars prévu au budget de l'exercice biennal 2000/2001 pour financer l'installation du PAM dans les locaux communs et entreprendre les études connexes ont été dépensés. L'expérience a prouvé que les dépenses initiales de réinstallation et les nouveaux loyers peuvent parfois être extrêmement élevés. En Mauritanie, par exemple, le loyer a doublé. De même, dans d'autres pays, comme au Pakistan, avoir ses bureaux dans la Maison des Nations Unies coûte au PAM beaucoup plus cher que s'ils se trouvaient ailleurs, ce qui grève les budgets de fonctionnement.

Recommandations

138. Le Conseil d'administration voudra peut-être:
- a) reconnaître les progrès accomplis dans les domaines aussi bien des locaux communs que des services communs;
 - b) prendre note du fait que l'installation dans des locaux communs peut se traduire par une augmentation de loyer, et encourager toutes les parties intéressées à faire en sorte que les décisions concernant l'aménagement de locaux communs continuent d'être fondées sur des considérations financières saines.



J. Coopération avec la Banque mondiale

139. A l'heure actuelle, la Banque mondiale et le PAM collaborent en Albanie, au Bangladesh, en Bolivie, au Cambodge, en Egypte, au Ghana, à Madagascar et au Sénégal. Les types d'activités réalisées pendant l'année écoulée ont notamment porté sur le relèvement de l'infrastructure rurale, des programmes communautaires de formation, des programmes d'alimentation scolaire, l'amélioration du secteur de l'éducation et la remise en état des ports.
140. En 2000, le PAM a affecté un fonctionnaire de rang élevé à Washington pour assurer la liaison avec les institutions de Bretton Woods, en particulier pour resserrer sa collaboration avec ces institutions dans les domaines de l'alimentation scolaire et des activités vivres-contre-éducation, de la nutrition, du relèvement dans les situations post-confliktuelles et de la création de filets de sécurité, domaines sur lesquels met l'accent le Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale pour 2000–2001.
141. Dans ses relations avec les institutions de Bretton Woods, le PAM s'emploie à infléchir leurs activités dans les domaines qui affectent directement la sécurité alimentaire. Grâce au dialogue instauré avec les hauts responsables de ces institutions sur la corrélation importante qui existe entre la sécurité alimentaire et l'éducation de base, particulièrement pour les filles, sur la nécessité de veiller à ce que les femmes et les jeunes enfants aient une nutrition adéquate et sur les activités visant à accroître les avoirs et à améliorer les compétences des femmes, le PAM essaie de les encourager à appuyer ces programmes. En outre, il collabore avec la Banque mondiale pour que les gouvernements nationaux et la société civile prennent l'initiative d'élaborer des stratégies cohérentes de réduction de la pauvreté et pour que les questions liées à la faim et à l'insécurité alimentaire reçoivent toute l'attention qu'elles méritent. Les relations que le PAM entretient avec les institutions de Bretton Woods constituent un moyen d'influencer l'une des plus importantes sources de financement des activités de développement tendant à promouvoir le développement humain.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

142. La coordination entre le cadre global de développement et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement constitue un problème qui devrait être examiné plus avant aussi bien par l'Organisation des Nations Unies que par les institutions de Bretton Woods. Une approche unifiée devrait indiquer en détail comment et dans quelle mesure l'on pourrait harmoniser les méthodes d'analyse des situations et d'évaluation des besoins. Pour le PAM, un autre des problèmes que soulève son étroite collaboration avec les institutions de Bretton Woods tient, étant donné les différences qui caractérisent les ressources disponibles de part et d'autre, les points d'entrée et la conditionnalité, à la nécessité pour le Programme de conserver sa souplesse d'action et son indépendance.

Recommandations

143. Le Conseil d'administration voudra peut-être:
- appuyer les activités entreprises par les organismes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les gouvernements associés ainsi que les alliances qu'ils ont créées afin d'intégrer solidement les questions liées à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'établissement de filets de sécurité aux initiatives appuyées par lesdites institutions;
 - encourager la poursuite d'un dialogue sur la fusion des approches qui sont à la base du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et du cadre global de développement.



K. Suivi et évaluation

144. Pendant l'année écoulée, le PAM a pris de nombreuses initiatives pour réorienter et renforcer les capacités aussi bien de suivi que d'évaluation au niveau de l'ensemble de l'Organisation. Comme demandé par le Conseil d'administration, le Bureau de l'évaluation a présenté en mai 2000 un document sur les principes et méthodes de suivi et d'évaluation. Les évaluations entreprises en 2000 ont porté sur les programmes de pays, dont huit ont été évalués pour aider à la préparation de la deuxième génération de schémas de stratégies de pays (SSP) et de programmes de pays.
145. En outre, il a été évalué deux opérations d'urgence et une intervention prolongée de secours et de redressement, et il a été mené une étude interne des évaluations passées des activités d'alimentation scolaire afin d'identifier les principaux enseignements pouvant en être tirés. Le PAM a également entrepris, en collaboration avec OCHA, le HCR et l'UNICEF, une évaluation interorganisations des méthodes d'évaluation des besoins, en prenant l'exemple de l'Afghanistan comme étude de cas.
146. L'étude globale des pratiques actuellement appliquées en matière de suivi qui a été réalisée grâce à la subvention pour l'assistance technique de l'Allemagne a permis d'identifier les principaux domaines appelant des améliorations. L'expérience ainsi recueillie est utilisée pour réviser, à l'aide de la subvention du Royaume-Uni pour les activités de renforcement des capacités, les principes directeurs en matière de suivi et d'évaluation qui doivent être appliqués à toutes les catégories d'activités, ce qui facilitera le passage du PAM à un système de gestion basée sur les résultats.
147. Le Bureau de l'évaluation a lancé plusieurs initiatives pour améliorer la compilation et la diffusion des enseignements retirés et de l'information recueillie en matière de suivi et d'évaluation, notamment:
- *The Indicator*, bulletin trimestriel qui a pour but de faire connaître les idées, ressources et possibilités de formation dans les domaines du suivi et de l'évaluation;
 - un réseau électronique de suivi et d'évaluation afin de permettre aux 90 conseillers ou responsables du suivi et de l'évaluation des bureaux de pays et des bureaux régionaux d'échanger des connaissances et des informations; et
 - un système de mise en mémoire des résultats des évaluations qui permette aux fonctionnaires d'avoir accès, par l'Intranet du PAM ou WFPgo, aux rapports d'évaluation passés et aux conclusions qui y sont formulées.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

148. Les activités de suivi réalisées en 2000 ont identifié plusieurs problèmes à résoudre dans le contexte de l'élaboration de principes directeurs dans ce domaine. Il s'agit notamment:
- de rassembler des données de référence et d'élaborer des indicateurs simples, efficaces et économiques pour démontrer l'impact immédiat et à plus longue échéance de l'aide alimentaire sur la situation nutritionnelle, la santé et les moyens de subsistance des bénéficiaires; et
 - d'établir une approche fondée sur un cadre logique comme base de conception et de mise au point des systèmes de suivi et d'évaluation.
149. Il ressort des évaluations des programmes de pays que le processus de programmation par pays a encouragé l'application d'une approche plus stratégique de la planification à long terme. Toutefois, l'on n'a pas encore réussi, dans le cas de la plupart des programmes examinés, à assurer une pleine cohérence et une totale complémentarité entre les activités. L'achèvement, en 2000, du Manuel de conception des programmes et la prochaine



évaluation thématique de l'approche de la programmation par pays devrait se traduire par une amélioration de la qualité des programmes de pays.

Recommandations

150. Le Conseil d'administration voudra peut-être:

- a) encourager les efforts de suivi et d'évaluation entrepris au niveau interorganisations au sujet des questions d'intérêt commun;
- b) appuyer les activités menées par le PAM pour identifier des moyens appropriés d'orienter davantage vers les résultats les activités aussi bien de suivi que d'évaluation.

SUITE DONNEE AUX CONFERENCES INTERNATIONALES

151. En 2000, le PAM a participé au Forum sur l'éducation mondiale (Jomtien+10), à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les femmes (Beijing+5) et au Sommet pour le développement social (Copenhague+5). Simultanément, le PAM a continué de s'attacher, dans toutes ses activités, à promouvoir la réalisation des objectifs fixés lors du Sommet mondial de l'alimentation.

Jomtien+10: Forum sur l'éducation mondiale

152. Chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'éducation constitue le pilier de toute stratégie de développement et de réduction de la pauvreté, comme l'ont confirmé à nouveau toutes les grandes conférences des Nations Unies ainsi que l'Assemblée générale des Nations Unies dans la résolution qu'elle a adoptée récemment au sujet de l'atténuation de la pauvreté. Pour promouvoir l'objectif de l'Education pour tous fixé par la communauté mondiale (Déclaration de Jomtien de 1990 et Cadre de Dakar d'avril 2000), le PAM a mis un accent plus marqué encore sur l'alimentation scolaire. Pendant l'année écoulée, il a nourri 12,3 millions d'élèves dans 54 pays du monde, ce qui a non seulement accru les possibilités qui s'offrent aux enfants d'aller à l'école mais encore a encouragé leur assiduité et a accru leur capacité d'assimilation.

153. L'initiative qu'a prise l'Ambassadeur des Etats-Unis M. George McGovern d'engager instamment tous les Etats à faire en sorte que tous les enfants du monde en ayant besoin aient au moins un repas nutritif à l'école est venue renforcer la capacité du monde de promouvoir l'assiduité scolaire. Au Sommet du G-8, qui s'est tenu en juillet 2000, les Etats-Unis ont annoncé leur première contribution à l'effort mondial d'alimentation scolaire et ont demandé aux autres pays de verser eux aussi des contributions à cette fin.

154. La contribution de 140 millions de dollars offerte par les Etats-Unis permettra d'acquérir les produits nécessaires aux activités d'alimentation scolaire dans 23 des 54 pays où le Programme réalise déjà de telles activités et de couvrir les dépenses connexes. Cette contribution constitue également une occasion pour les gouvernements et les autres partenaires du PAM de collaborer pour maximiser les avantages apportés par l'éducation. Le PAM coopère étroitement, dans la mise en oeuvre de cette initiative, avec la FAO, l'UNESCO, l'UNICEF, l'Université des Nations Unies, l'OMS et la Banque mondiale.

Distribution aux filles de rations à emporter à la maison

155. Le PAM a énergiquement appuyé l'initiative que l'Organisation des Nations Unies a lancée à Dakar l'an dernier en faveur de l'éducation des filles. L'une des activités qui reflètent le mieux les efforts déployés par le PAM pour promouvoir l'égalité entre hommes



et femmes est un programme de distribution aux petites filles de rations à emporter à la maison. Les filles qui fréquentent l'école régulièrement reçoivent des rations familiales qui encouragent leurs parents à les garder à l'école et qui ont également pour effet de rehausser l'image des petites filles aux yeux de leurs familles. De tels programmes de distribution de rations bénéficient actuellement à 471 000 petites filles de 13 pays.

Beijing+5: Le Sommet sur les femmes

156. En 1995, lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing, le PAM a lancé ses Engagements en faveur des femmes et, l'an dernier, il a entrepris, cinq ans plus tard, une analyse de la mise en oeuvre de ces Engagements, dont il est ressorti ce qui suit:

- au moins 50 pour cent des bénéficiaires des activités de plus de 75 pour cent des bureaux du PAM ont été des femmes;
- plus de 80 pour cent des activités du PAM avaient débouché sur l'établissement de comités de gestion des produits alimentaires et des programmes de création d'avoirs auxquels participaient des femmes;
- plus de 50 pour cent des bureaux de pays du PAM utilisaient l'aide alimentaire comme levier pour améliorer la condition des femmes;
- plus de 80 pour cent des bureaux de pays du PAM avaient intégré les Engagements en faveur des femmes à leurs opérations d'urgence, IPSR et programmes de pays;
- en outre 20 pour cent des bureaux de pays du PAM avait subordonné leur assistance à certaines conditions tendant à réduire les différences entre les sexes ou avaient suspendu leurs activités si les Engagements en faveur des femmes n'étaient pas respectés.

157. Le PAM se heurte néanmoins à certaines difficultés dans les efforts qu'il déploie pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés dans les pays où les différences entre les sexes sont notables. Ces résultats décevants résultent souvent d'obstacles institutionnels, sociaux et économiques qui entravent la participation des femmes.

Copenhague+5: Le Sommet pour le développement social

158. Le PAM oriente ses activités vers les pays les plus pauvres et, dans ces pays, vers les communautés et ménages les plus pauvres afin de contribuer ainsi à réaliser les objectifs fixés lors du Sommet mondial pour le développement social. Pendant l'année écoulée, près de 90 pour cent du total de l'assistance du PAM est allée aux pays les plus pauvres du monde, c'est-à-dire aux pays les moins avancés (PMA) et à d'autres pays à faible revenu et à déficit vivrier.

159. Le PAM appuie sans réserve l'accent que le Sommet mondial pour le développement social a mis sur la nécessité d'accroître l'assistance à l'Afrique. L'aide que le PAM fournit au développement de l'Afrique a été entravée par les situations d'urgence qui sont apparues sur ce continent ainsi que par la diminution continue du financement disponible pour les activités de développement. Toutefois, environ 53 pour cent des 189 programmes d'activités de développement menés par le PAM en 2000 ont été réalisés en Afrique subsaharienne. Pendant l'année écoulée, le PAM a consacré environ 60 pour cent de ses dépenses opérationnelles à l'Afrique, de sorte qu'il a été pour ce continent le premier fournisseur d'aide à fonds perdus du système des Nations Unies.



Le Sommet mondial de l'alimentation

160. Pour une large part, les politiques et les programmes du PAM tendent à réaliser l'objectif fixé lors du Sommet mondial de l'alimentation, à savoir réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes qui souffrent de malnutrition dans le monde. Pendant l'année écoulée, le PAM a redoublé d'efforts pour mieux utiliser les produits alimentaires à sa disposition dans une optique stratégique de sorte qu'ils aient l'impact le plus notable possible sur la sécurité alimentaire à long terme.
161. Parmi les traits saillants de l'année 2000, il convient de citer les suivants:
- Le Conseil d'administration a passé en revue 55 pour cent des activités de développement du PAM et a constaté que celles-ci étaient conformes à la politique visant à favoriser le développement adoptée en 1999. La nouvelle approche suivie par le PAM vise à renforcer ses activités de développement de sorte qu'elles contribuent au mieux à faciliter la réalisation des objectifs fixés lors du Sommet mondial de l'alimentation.
 - Les programmes de pays approuvés par le Conseil d'administration en 2000 sont caractérisés par une analyse approfondie des problèmes liés à l'insécurité alimentaire des populations, l'accent mis sur les utilisations de l'aide alimentaire de nature à promouvoir une sécurité alimentaire à plus longue échéance parmi les populations les plus pauvres et une concentration accrue sur les interventions axées sur les régions et les populations affectées par l'insécurité alimentaire, en particulier les femmes et les enfants.
 - S'inspirant des activités pilotes réalisées en Amérique centrale dans les domaines de la promotion de la sécurité alimentaire et de l'évaluation de la vulnérabilité, le Groupe ACV du PAM a collaboré étroitement avec la FAO pour mettre au point deux propositions de projets régionaux complémentaires afin de renforcer les activités entreprises en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua dans le cadre du Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV). Le Gouvernement espagnol a accepté de financer intégralement ces propositions de projets.
 - Le PAM s'emploie à améliorer la sécurité alimentaire à long terme en facilitant et en stimulant les échanges en reliant les zones reculées aux marchés et en réparant, voire en construisant, les installations portuaires, voies ferrées et entrepôts nécessaires. Pour le PAM, toutes les activités sont un moyen de garantir une livraison efficace des produits alimentaires. Le PAM est, de tous les organismes du système des Nations Unies, hormis la Banque mondiale, le plus gros acheteur de biens et de services dans le monde en développement. Pendant l'année écoulée, le PAM a acheté pour 134 millions de dollars de produits alimentaires dans les pays en développement, ce qui a aidé les agriculteurs et les agro-industries de ces pays. En outre, le PAM a passé des contrats de plus de 120 millions de dollars avec des entreprises de transport maritime et terrestre de pays en développement, ce qui leur a donné une impulsion fort nécessaire et aidé au développement de l'infrastructure des transports dans les pays en question.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

162. Les conférences et sommets mondiaux ont fixé un certain nombre de buts et d'objectifs dont il faut cependant, pour les traduire en plans d'action et programmes efficaces au niveau des pays, régler certains aspects de façon spécifique mais coordonnée. Un échange efficace des résultats de l'expérience et des pratiques optimales entre les différentes équipes



de pays est un élément indispensable à ce processus, et tel est également le cas de l'élaboration d'une série cohérente d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès accomplis.

163. Pour donner suite comme il convient aux grandes conférences qui se sont tenues sous l'égide des Nations Unies, il faut également un appui politique et des ressources financières. Or, il n'est arrivé que trop souvent que le soutien financier n'ait pas répondu à l'attente suscitée par les conférences. Si l'on veut que les objectifs fixés puissent être atteints, les gouvernements de pays aussi bien développés qu'en développement doivent établir un ordre de priorités de sorte que les ressources disponibles tendent surtout à satisfaire les besoins essentiels des populations.
164. Lors des conférences internationales et des sessions extraordinaires qui se sont tenues pendant l'année écoulée, le PAM a appelé l'attention sur la corrélation étroite qui existe entre la pauvreté et la faim. Non seulement la pauvreté est-elle l'une des causes de la faim, mais encore cette dernière aggrave la pauvreté dans la mesure où elle empêche les pauvres d'entreprendre des activités qui leur permettraient de sortir de l'ornière de la misère. Si la faim et toutes ses séquelles ne sont pas éliminées, il sera impossible d'éradiquer la pauvreté. Ce lien entre la faim et la pauvreté, sous toutes ses manifestations, doit retenir continuellement l'attention de tous les organismes des Nations Unies qui participent à la lutte contre la pauvreté.

Recommandations

165. Le Conseil d'administration voudra peut-être:
- a) demander instamment à tous les membres du système de Coordonnateurs résidents et aux gouvernements de garder présentes à l'esprit les questions liées à la faim et à la malnutrition et à leur corrélation avec la pauvreté dans la suite donnée aux grandes conférences tenues sous l'égide des Nations Unies;
 - b) insister sur le fait qu'il importe de suivre de façon méthodique les progrès accomplis sur la voie de la réalisation de tous les objectifs fixés par les sommets mondiaux et d'intensifier les activités de nature à produire les résultats concrets.

ASSISTANCE HUMANITAIRE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHES

166. Pendant l'année écoulée, le PAM a continué à faire face aux crises humanitaires tout en entreprenant un effort majeur pour améliorer sa préparation et ses capacités d'intervention en cas d'urgence. Il a continué à s'attacher à améliorer la sécurité de son personnel et à resserrer la coordination et la collaboration avec les autres organismes des Nations Unies et acteurs humanitaires.
167. Le Programme a collaboré avec les autres organismes des Nations Unies et les ONG associées à l'élaboration du plan de mise en oeuvre du **Rapport Brahimi**. Le PAM et les organismes humanitaires qui lui sont associés ont mis en relief la nécessité de faire en sorte que l'action humanitaire soit indépendante des activités politiques et des opérations de maintien de la paix tout en étant étroitement coordonnées avec celles-ci. Au plan international, le PAM s'est également attaché à coordonner ses activités avec celles des forces de maintien de la paix concernant les procédures de sécurité et l'évacuation ainsi que l'escorte des convois de secours humanitaires.



Préparation et intervention

168. La préparation de plans d'intervention en cas d'urgence a pour but d'identifier les situations pouvant entraîner un changement dans le niveau et la nature de l'assistance du PAM ainsi qu'à déterminer les types d'intervention, les systèmes, les structures et les ressources à mettre en oeuvre pour faire face à ces situations. Pendant l'année écoulée, le PAM a déployé des efforts intenses pour renforcer ses capacités de préparation de plans d'intervention en cas d'urgence. En mai, il a également mené à bien une analyse approfondie des regroupements des pratiques optimales et des enseignements retirés en matière de préparation aux situations d'urgence sur la base non seulement de l'expérience qu'il avait lui-même acquise mais aussi de celle d'autres organisations. A la suite de cet examen, il a été élaboré une nouvelle approche qui a commencé à être appliquée dans des pays et régions sélectionnés, par exemple dans les Balkans, dans la région des Grands Lacs, en Haïti, au Mozambique et au Nicaragua. Ces plans permettront au PAM d'être encore mieux préparé à faire face aux crises alimentaires au cours des années à venir.
169. Pendant l'année écoulée, il a été constitué un fichier d'agents qualifiés pouvant être déployés dans un délai de 48 heures pour faire face à de nouvelles situations d'urgence dans des régions très exposées. Le fichier du PAM comporte actuellement le nom de 109 fonctionnaires spécialisés dans des disciplines très diverses. Après avoir suivi un nouveau cours de formation et de préparation aux interventions en cas d'urgence, d'une durée de 11 jours, les fonctionnaires demeureront en état d'alerte pendant trois mois. Les fonctionnaires en question suivront tous les trois mois une formation conjuguant une préparation pratique et des simulations pour les préparer à fonctionner dans des conditions difficiles. Un premier groupe de 27 fonctionnaires du PAM ont participé à un programme de formation et de préparation aux interventions d'urgence qui a été organisé en novembre en Suède. Indépendamment de ce fichier, les accords conclus avec tous les partenaires potentiels du PAM (par exemple le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés, l'Agence suédoise de services de sauvetage et les Secours suisses en cas de catastrophes) ont été normalisés pendant l'année écoulée et ont été examinés conjointement à Copenhague en décembre.
170. A la demande du Secrétaire général de l'ONU, le PAM a mis en place à Brindisi en juin 2000 le Centre d'intervention humanitaire des Nations Unies. Le Centre, qui appuie actuellement des opérations non seulement du PAM mais aussi celles du Gouvernement italien, des ONG, de OCHA et de l'OMS, a pour mission de rassembler, d'entreposer, de préparer et d'expédier des produits alimentaires et autres secours comme abris, fournitures médicales, matériel d'épuration de l'eau et outils à main, nécessaires en cas d'urgence. Il a également pour mission de centraliser le matériel d'intervention devant être déployé rapidement sur le terrain par le PAM. Celui-ci a constitué des stocks suffisants pour doter du matériel normalement nécessaire un bureau de pays et neuf bureaux auxiliaires, c'est-à-dire véhicules, groupes électrogènes, matériel de communications et d'entreposage du carburant, locaux préfabriqués, tentes et autres fournitures.
171. Depuis qu'il a commencé ces opérations, en juin 2000, le Centre d'intervention humanitaire des Nations Unies a reçu, préparé et conditionné du matériel et a envoyé par avion en Ethiopie et en Erythrée pour le compte de OCHA, d'ONG italiennes et du Gouvernement italien et a envoyé au Kosovo des moteurs et pièces détachées de camions pour les opérations du PAM.

Enseignements retirés et problèmes à résoudre

172. En 2000, le PAM a adopté d'importantes mesures pour améliorer les mécanismes de préparation et d'intervention. Dans le souci d'accroître constamment sa capacité d'intervenir



rapidement et efficacement, le PAM s'attachera à affiner différents mécanismes opérationnels, comme des procédures standard applicables en matière d'administration et d'établissement de démarrage de nouveaux bureaux, de gestion de l'information nécessaire aux dispositifs d'alerte rapide et d'intervention et de techniques et méthodes d'évaluation des besoins de secours d'urgence. Il faudra, eu égard aux mesures de décentralisation qui ont été prises, améliorer la diffusion parmi les bureaux extérieurs des informations et procédures concernant les services d'appui en cas d'urgence. Toutefois, immobiliser un financement adéquat des donateurs pour pouvoir faire face aux situations d'urgence surgies dans les régions qui ne sont pas sous les projecteurs de la presse continue d'être un problème qui empêche le PAM d'intervenir aussi efficacement qu'il le souhaiterait.

173. Il a importé d'examiner l'efficacité des procédures interorganisations d'intervention rapide, d'identifier les pratiques optimales et de rechercher les moyens d'améliorer les mécanismes collectifs de préparation et d'intervention. En 2000, le PAM s'est attaché très activement à promouvoir la collaboration interorganisations en matière de préparation de plans d'intervention en cas d'urgence, et ces efforts seront poursuivis. Le PAM est également très soucieux de faire en sorte que l'expérience qu'il a acquise des situations d'urgence soit reflétée dans les procédures, modalités et mécanismes existants, principalement dans les domaines comme la formation interorganisations, l'alerte rapide, les procédures d'alerte, les mécanismes de consultation, les communications, la logistique, le matériel, la comptabilité et la rapidité des opérations.

Recommandations

174. Le Conseil d'administration voudra peut-être:
- a) suggérer que le PAM continue de développer et d'élargir le Centre d'intervention humanitaire des Nations Unies pour qu'il desserve toutes les institutions des Nations Unies participant à des opérations humanitaires;
 - b) encourager et appuyer une plus large utilisation, dans le contexte des efforts interorganisations, sur une base volontaire, de l'expérience que le PAM a acquise de la logistique.

Sécurité

175. Pendant l'année écoulée, le PAM a entrepris de nouvelles initiatives pour améliorer la sécurité de son personnel. En outre, il a préconisé une amélioration du système de sécurité des Nations Unies et a dirigé les efforts déployés par le système pour établir une coopération avec les ONG en matière de sécurité.
176. Parmi les initiatives spécifiques que le PAM a prises dans ce domaine pendant l'année écoulée, il y a lieu de citer:
- la poursuite de la formation à la sécurité, qu'ont suivie 1 028 fonctionnaires (y compris des collègues d'institutions associées);
 - la fourniture obligatoire de conseils anti-stress aux fonctionnaires dans les 72 heures suivant tout incident sérieux;
 - le renforcement du service de sécurité du PAM au siège (qui comporte désormais trois spécialistes du cadre organique) et l'affectation d'agents de sécurité du PAM dans des pays spécifiques (qui sont aujourd'hui au nombre de neuf, y compris le nouveau poste de responsable régional de la sécurité dans la région des Grands Lacs); et
 - les études de la situation de la sécurité dans sept pays.



177. Les agents des services de sécurité du PAM sur le terrain ont été rassemblés pour un atelier afin qu'ils puissent échanger des données d'expérience et se perfectionner. Cet atelier a porté sur des questions comme la coordination des mesures de sécurité, la liaison avec les agents de sécurité sur le terrain et le Coordonnateur des mesures de sécurité des Nations Unies, la gestion du stress et des situations de prise d'otage et les plans d'évacuation. Les agents de la sécurité du PAM ont également participé au cours réalisé par le Coordonnateur des mesures de sécurité des Nations Unies sur la négociation en cas de prise d'otage, ainsi qu'un cours de deux jours sur la gestion des traumatismes psychologiques.
178. La sûreté et la sécurité du personnel du PAM et des autres organismes des Nations Unies, qui doivent souvent travailler dans des environnements difficiles et des situations extrêmement dangereuses, est une priorité. La Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé est un instrument juridique qui fait aux Etats l'obligation d'adopter des mesures appropriées pour garantir la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé. Les Etats sont encouragés à ratifier cette importante Convention et à étendre son application à l'ensemble du personnel des organismes humanitaires.
179. Afin d'améliorer la gestion de la sécurité au sein du système des Nations Unies, le Secrétaire général a proposé de renforcer les services du Coordonnateur des mesures de sécurité des Nations Unies en créant de nouveaux postes d'agents de la sécurité au siège de l'ONU et 100 postes d'agents de sécurité sur le terrain. Le PAM considère que l'application de cette proposition, qui aura un impact très marqué sur la sécurité du personnel des Nations Unies devrait être financée non pas sur la base d'une répartition des coûts entre les institutions des Nations Unies mais plutôt au moyen de couverture de crédit distinct au budget ordinaire de l'ONU afin de garantir un financement durable. La formule de la répartition des coûts ne fait que créer des incertitudes (particulièrement pour les organisations dont les opérations sont financées au moyen de contributions volontaires) et qu'accroître la complexité du système. De plus, une telle approche ne tient pas compte du fait que les organisations consacrent déjà des ressources considérables aux programmes de sécurité.
180. Le PAM a l'intention de renforcer ses mécanismes de gestion de la sécurité en demandant à tous les bureaux extérieurs d'adopter des normes opérationnelles minimums en matière de télécommunications. Tous les véhicules des bureaux de région, des bureaux de pays et des bureaux extérieurs du PAM seront équipés au minimum d'un poste de radio mobile VHF et d'un appareil portable de positionnement (GPS), quelle que soit la phase appliquée pour les mesures de sécurité. Les véhicules neufs seront dotés de cet appareillage minimum de télécommunications avant l'utilisation, et les appareils en question seront installés sur tous les véhicules utilisés dans les pays où a été déclarée la Phase 1 ou au-dessus. En outre, il pourra être nécessaire, dans les pays où a été déclarée la Phase 1 ou au-dessus, de doter les bureaux non seulement de ces appareils de communications mais aussi d'un matériel supplémentaire.
181. Le PAM a continué de jouer un rôle extrêmement actif dans les discussions qui ont eu lieu au sujet de la sécurité au sein du CAC ainsi que dans les activités tendant à la suite de conclusions des équipes spéciales sur les questions de politique générale et les questions juridiques et opérationnelles constituées par le Vice-Secrétaire général. Le PAM, dans l'objectif ultime de renforcer la gestion des mesures de sécurité sur le terrain, a appuyé les efforts déployés par le Coordonnateur des mesures de sécurité des Nations Unies pour améliorer le processus de sélection et les performances des fonctionnaires désignés et des membres de l'équipe de gestion de la sécurité, dotées des moyens nécessaires pour assurer la gestion au jour le jour des mesures de sécurité, faire participer les membres de ces



équipes à la préparation et à la mise en oeuvre des programmes de travail des agents de sécurité sur le terrain et renforcer les capacités de gestion des mesures de sécurité lorsqu'a été déclarée la Phase 3. En outre, le PAM a dirigé les discussions interorganisations sur les mesures à prendre pour améliorer les dispositifs de sécurité entre le système des Nations Unies et les ONG et a organisé deux consultations d'experts à ce sujet à Genève et à Washington.

Recommandations

182. Le Conseil d'administration voudra peut-être:

- a) manifester son appui aux propositions du Secrétaire général de l'ONU et aux recommandations tendant à renforcer le système de sécurité des Nations Unies, et notamment les services du Coordonnateur des mesures de sécurité des Nations Unies;
- b) exprimer son ferme appui à l'ouverture au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies de crédits suffisants pour financer intégralement les programmes de sécurité du système des Nations Unies;
- c) demander instamment aux Etats Membres et aux organisations associées d'appuyer les efforts tendant à améliorer les recours juridiques en cas d'attaques dirigées contre des membres du personnel humanitaire, par exemple en élaborant un protocole additionnel à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé de manière que celle-ci s'applique au personnel de tous les organismes humanitaires;
- d) encourager le PAM à poursuivre ses travaux, au nom du système des Nations Unies, afin d'élaborer les dispositifs coordonnés et souples de gestion des mesures de sécurité avec les ONG;
- e) prendre note des efforts entrepris par le PAM pour former tous les fonctionnaires aux questions liées à la sécurité, et encourager le PAM à faire participer à ses programmes de formation à la sécurité, dans tous les cas où cela est possible, le personnel d'autres organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales.



Annexes et cartes



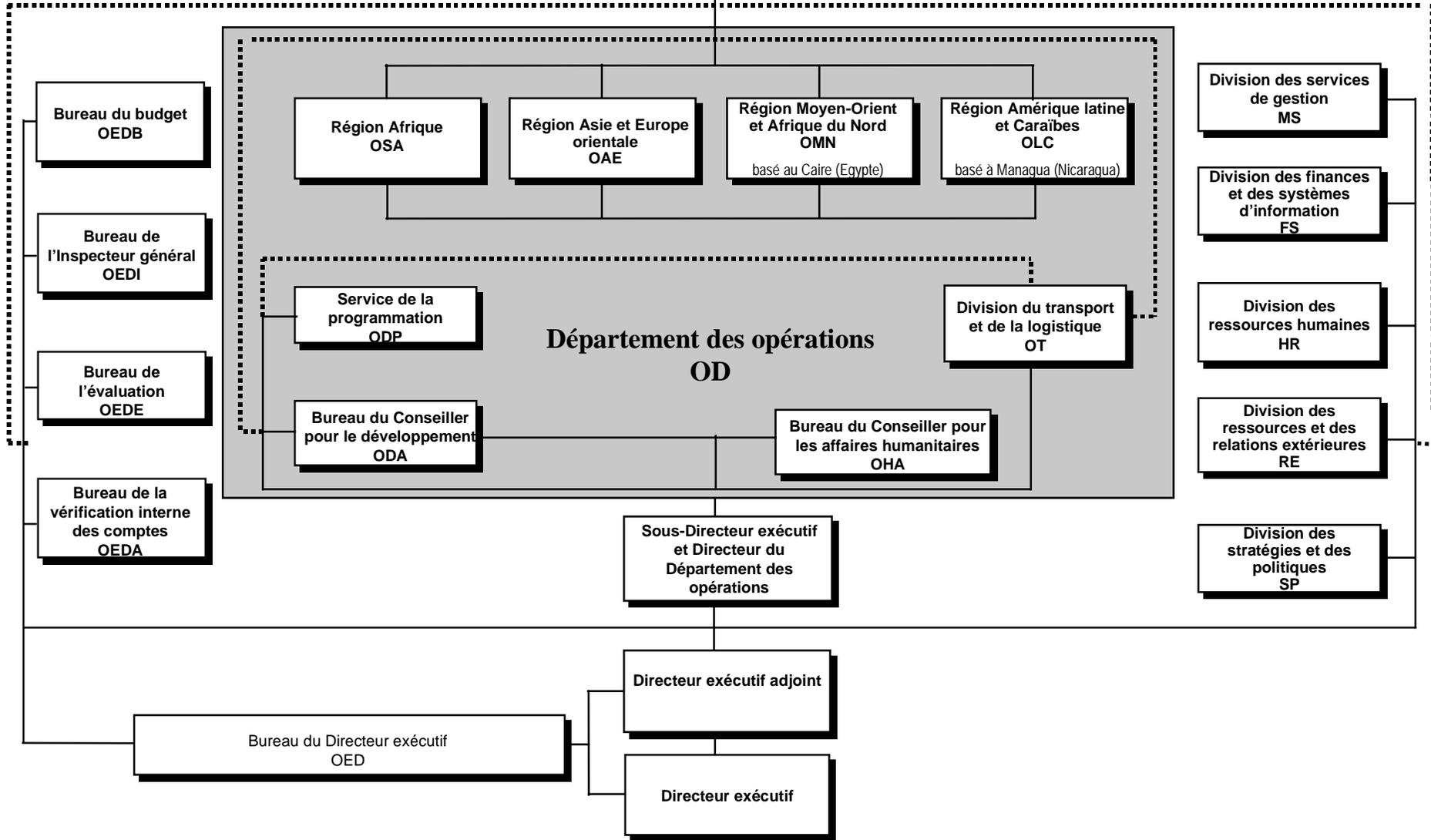
ORGANIGRAMME DU PAM
DÉCEMBRE 2000



BUREAUX DE
RÉGION ET DE PAYS



PAM - Rapport annuel pour 2000



ANNEXE I

ANNEXE II : PROFIL DE L'AIDE ALIMENTAIRE DANS LE MONDE 1995–2000*
--

	1995	1996	1997	1998	1999	2000*
Aide alimentaire (en millions de tonnes)						
1) Total	10,2	7,2	7,4	8,4	15,0	10,4
Céréales	8,9	6,3	6,5	7,4	13,4	9,2
Produits autres que les céréales	1,3	1,0	0,9	1,0	1,6	1,2
Pourcentage de l'aide alimentaire mondiale						
2) Achats dans les pays en développement	16,4	17,1	18,3	15,7	7,8	11,2
3) Livraisons, par modalité						
Aide bilatérale	49,4	45,2	29,8	41,0	54,3	33,0
Aide multilatérale	30,4	35,4	42,5	32,2	28,3	41,3
ONG	20,2	19,4	27,7	26,8	17,4	25,7
4) Livraisons d'aide alimentaire par catégorie d'activités						
Programmes	42,5	39,7	23,8	34,6	52,2	29,5
Secours	34,8	36,7	45,2	35,5	31,2	47,6
Projets	22,7	23,6	31,0	29,9	16,6	22,8
5) Livraisons d'aide alimentaire par région						
Afrique subsaharienne	32,3	35,4	33,7	32,9	18,8	34,1
Sud et est de l'Asie	23,4	27,9	38,1	40,8	34,4	30,9
Europe et CEI	29,0	18,2	14,3	10,4	35,6	19,2
Amérique latine et Caraïbes	9,1	10,6	8,7	11,6	8,1	6,4
Afrique du Nord et Moyen-Orient	6,1	7,9	5,0	4,2	3,2	9,4
6) Livraisons au:						
Pays en développement	87,4	90,7	91,8	94,0	66,0	83,1
PFRDV	80,1	81,7	86,8	86,7	62,2	73,4
PMA	40,2	46,0	48,5	43,6	30,7	40,2
7) Livraisons totales d'aide alimentaire sous forme de céréales en pourcentage:						
De la production mondiale de céréales	0,5	0,3	0,3	0,4	0,7	0,5
Des importations mondiales de céréales	4,1	3,0	3,0	3,4	5,7	3,9
8) Livraisons d'aide alimentaire sous forme de céréales aux PFRDV, en pourcentage:						
De la production de céréales des PFRDV	1,0	0,6	0,7	0,8	1,0	0,8
Des importations de céréales des PFRDV	9,2	7,5	7,3	9,0	11,8	9,0

* Les livraisons mondiales d'aide alimentaire en 2000 ont représenté 11 millions de tonnes, soit quelque 27 pour cent de moins que les 15 millions de tonnes livrées en 1999.

L'aide alimentaire fournie sur une base bilatérale de gouvernement à gouvernement a diminué de 65 pour cent, tombant de 7,8 à 2,9 millions de tonnes. Cette diminution marquée est la principale cause de la contraction de l'aide alimentaire mondiale en 2000 en comparaison de 1999.

En 2000, les secours alimentaires fournis aux populations affectées par des situations d'urgence provoquées par l'homme ou par la nature ont représenté près de la moitié de l'aide alimentaire livrée. En comparaison de 1999, les secours alimentaires d'urgence ont augmenté de 16 pour cent en 2000.



Les principales tendances en 2000 ont été les suivantes:

- Les quantités d'aide alimentaire livrées dans le cadre de projets ont légèrement augmenté, passant de 2,5 à 2,7 millions de tonnes, par rapport à 1999. En outre, en raison de la diminution marquée de l'aide alimentaire fournie dans le cadre de programmes bilatéraux, la part de l'aide fournie dans le contexte de projets par rapport au total est passée de 17 pour cent en 1999 à 24 pour cent en 2000.
- L'aide alimentaire ciblée, bien qu'elle ait été fournie dans le cadre de projets ou sous forme de secours alimentaires d'urgence, a donc représenté environ 74 pour cent du total des quantités livrées en 2000, contre moins de 50 pour cent en 1999.
- La proportion de l'aide alimentaire mondiale fournie sur une base multilatérale est passée de 28 pour cent en 1999 à 38 pour cent en 2000.
- En 2000, les principaux pays bénéficiaires de l'aide alimentaire ont été l'Éthiopie, la République populaire démocratique de Corée, la Fédération de Russie et l'Indonésie.
- Les États-Unis ont, cette année encore, été le plus gros donateur, fournissant 64 pour cent du total mondial.
- La principale région bénéficiaire a été l'Afrique subsaharienne, qui a reçu plus d'un tiers du total des livraisons d'aide alimentaire en 2000, contre moins d'un cinquième en 1999.
- La diminution de l'aide alimentaire fournie dans le contexte de programmes bilatéraux s'est traduite par une augmentation de la part de l'aide alimentaire totale fournie dans le cadre d'opérations triangulaires et d'achats locaux.
- Pour la plupart, les changements enregistrés de 1999 à 2000 ont été inverses à ceux constatés de 1998 à 1999, ce qui confirme que les fluctuations erratiques des livraisons mondiales d'aide alimentaire sont dans une large mesure imputables aux importantes variations des programmes bilatéraux d'aide alimentaire.



ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1997–2000 (en milliers de dollars)

	1997		1998		1999		2000 ²	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%
TOTAL GÉNÉRAL	1 072 403	100	1 237 310	100	1 429 570	100	1 491 035	100
DÉVELOPPEMENT	332 696	31	254 318	21	246 449	17	215 212	14
Développement agricole et rural	185 339		133 855		139 912		119 281	
Production agricole	159 460		99 780		109 061		83 550	
Réserves alimentaires	-143		2				752	
Infrastructure rurale	19 725		29 465		24 326		24 621	
Colonisation agraire	6 298		4 608		6 525		10 358	
Mise en valeur des ressources humaines	147 357		120 463		106 537		95 931	
SMI et enseignement primaire	107 476		97 841		87 014		76 744	
Alphabétisation et autre type	39 881		22 623		19 522		19 187	
SECOURS	704 251	66	915 439	74	1 089 295	76	1 203 573	81
Urgence	469 914		696 994		797 379		778 722	
Sécheresse/mauvaises récoltes	65 906		235 376		280 378		315 326	
Catastrophes causées par l'homme	286 011		359 207		390 947		302 215	
Catastrophes naturelles soudaines	117 997		102 411		126 054		161 181	
IPSR	234 337		218 445		291 916		424 850	
Projets d'intervention prolongée en faveur de personnes déplacées	132 992		122 330		227 155		346 149	
Projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés	101 345		96 115		47 980		67 853	
Catastrophes naturelles soudaines					16 780		10 849	
OPÉRATIONS SPÉCIALES	20 590	2	34 111	3	34 147	2	37 084	2
FONDS FIDUCIAIRES³	15 721	1	26 680	2	55 369	4	26 867	2
AUTRES⁴	-856		6 762	1	4 311	0	8 299	1



ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1997–2000 (en milliers de dollars)

	1997		1998		1999		2000 ²	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	502 674	100	647 441	100	633 456	100	888 120	100
Pourcentage pour l'ensemble des régions	47		52		44		60	
DÉVELOPPEMENT	96 912	19	81 035	13	83 658	13	78 480	9
Développement agricole et rural	45 523		41 333		46 557		41 355	
Production agricole	36 623		27 839		33 120		29 227	
Réserves alimentaires	-143		2				752	
Infrastructure rurale	8 781		13 126		10 497		8 837	
Colonisation agraire	261		366		2 940		2 539	
Mise en valeur des ressources humaines	51 390		39 703		37 101		37 125	
SMI et enseignement primaire	45 318		33 944		34 443		32 101	
Alphabétisation et autre type	6 072		5 758		2 658		5 024	
SECOURS	404 181	80	538 524	83	509 442	80	775 061	87
Urgence	256 940		371 067		317 097		502 742	
Sécheresse/mauvaises récoltes	64 282		56 570		51 143		145 428	
Catastrophes causées par l'homme	188 105		292 071		263 623		204 374	
Catastrophes naturelles soudaines	4 553		22 427		2 331		152 940	
IPSR	147 241		167 457		192 345		272 318	
Projets d'intervention prolongée en faveur de personnes déplacées	64 080		89 667		152 846		217 074	
Projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés	83 162		77 789		39 499		55 245	
Catastrophes naturelles soudaines								
OPÉRATIONS SPÉCIALES	5 133	1	19 101	3	11 646	2	19 858	2
FONDS FIDUCIAIRES³	-3 552		8 781	1	28 709	5	14 722	2



ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1997–2000 (en milliers de dollars)

	1997		1998		1999		2000 ²	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%
ASIE	356 145	100	402 427	100	480 392	100	391 719	100
Pourcentage pour l'ensemble des régions	33		33		34		26	
DÉVELOPPEMENT	149 670	42	102 010	25	100 803	21	82 843	21
Développement agricole et rural	103 326		61 189		61 608		46 642	
Production agricole	98 332		55 898		55 113		40 493	
Réserves alimentaires								
Infrastructure rurale	4 994		5 274		6 499		6 149	
Colonisation agraire			17		-4			
Mise en valeur des ressources humaines	46 344		40 821		39 195		36 201	
SMI et enseignement primaire	21 992		24 414		26 676		27 095	
Alphabétisation et autre type	24 352		16 407		12 519		9 106	
SECOURS	194 627	55	294 208	73	370 183	77	298 324	76
Urgence	112 493		251 680		308 152		190 244	
Sécheresse/mauvaises récoltes	3		171 056		226 960		163 483	
Catastrophes causées par l'homme	2 036		3 939		6 817		19 097	
Catastrophes naturelles soudaises	110 454		76 686		74 375		7 665	
IPSR	82 134		42 528		62 031		108 080	
Projets d'intervention prolongée en faveur de personnes déplacées	68 912		32 662		57 588		100 259	
Projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés	13 222		9 866		4 443		6 338	
Catastrophes naturelles soudaises							1 484	
OPÉRATIONS SPÉCIALES	1 243	0	1 064	0	5 317	1	4 818	1
FONDS FIDUCIAIRES³	10 606	3	5 145	1	4 089	1	5 734	1



ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1997–2000 (en milliers de dollars)

	1997		1998		1999		2000 ²	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%
EUROPE ORIENTALE ET CEI	78 156	100	57 161	100	139 077	100	102 899	100
Pourcentage pour l'ensemble des régions	7		5		10		7	
SECOURS	75 432	97	56 099	98	136 055	98	102 814	100
Urgence	75 432		56 099		122 645		80 546	
Sécheresse/mauvaises récoltes							1 833	
Catastrophes causées par l'homme	75 432		56 099		122 645		78 714	
IPSR					13 410		22 268	
Projets d'intervention prolongée en faveur de personnes déplacées					13 410		22 268	
OPÉRATIONS SPÉCIALES	3 045	4	641	1	4 012	3	-165	
FONDS FIDUCIAIRES³	-322		421	1	-989		250	0



ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1997–2000 (en milliers de dollars)

	1997		1998		1999		2000 ²	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	52 755	100	64 443	100	117 830	100	45 226	100
Pourcentage pour l'ensemble des régions	5		5		8		3	
DÉVELOPPEMENT	46 117	87	49 259	76	37 995	32	30 596	68
Développement agricole et rural	15 414		19 379		18 209		16 372	
Production agricole	10 933		8 428		10 814		6 737	
Infrastructure rurale	4 480		10 951		7 395		9 635	
Colonisation agraire	1							
Mise en valeur des ressources humaines	30 703		29 880		19 786		14 224	
SMI et enseignement primaire	29 222		29 893		19 786		14 224	
Alphabétisation et autre type	1 481		-13		0			
SECOURS	5 647	11	11 324	18	67 559	57	13 994	31
Urgence	5 633		11 324		50 779		1 188	
Sécheresse/mauvaises récoltes	1 621		7 750		1 377		612	
Catastrophes causées par l'homme	1 087		275		54			
Catastrophes naturelles soudaises	2 925		3 299		49 348		576	
IPSR	14		0		16 780		12 806	
Projets d'intervention prolongée en faveur de personnes déplacées							3 441	
Projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés	14							
Catastrophes naturelles soudaises					16 780		9 365	
FONDS FIDUCIAIRES³	991	2	3 859	6	12 276	10	636	1



ANNEXE III TABLEAU 1: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1997–2000 (en milliers de dollars)

	1997		1998		1999		2000 ²	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%	Dépenses	%
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	83 528	100	59 076	100	54 504	100	54 771	100
Pourcentage pour l'ensemble des régions	8		5		4		4	
DÉVELOPPEMENT	39 997	48	22 014	37	23 993	44	23 293	43
Développement agricole et rural	21 076		11 955		13 539		14 912	
Production agricole	13 571		7 615		10 015		7 093	
Infrastructure rurale	1 469		114		-65			
Colonisation agraire	6 035		4 226		3 589		7 819	
Mise en valeur des ressources humaines	18 921		10 059		10 454		8 381	
SMI et enseignement primaire	10 944		9 590		6 109		3 325	
Alphabétisation et autre type	7 977		470		4 345		5 056	
SECOURS	24 363	29	15 284	26	6 055	11	13 379	24
Urgence	19 416		6 824		-1 295		4 001	
Sécheresse/mauvaises récoltes					897		3 970	
Catastrophes causées par l'homme	19 350		6 824		-2 192		30	
Catastrophes naturelles soudaines	65							
IPSR	4 948		8 460		7 350		9 378	
Projets d'intervention prolongée en faveur de personnes déplacées					3 311		3 108	
Projets d'intervention prolongée en faveur de réfugiés	4 948		8 460		4 038		6 271	
OPÉRATIONS SPÉCIALES	11 170	13	13 305	23	13 172	24	12 574	23
FONDS FIDUCIAIRES³	7 998	10	8 473	14	11 284	21	5 526	10

¹ A l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes. Dans ce tableau, les dépenses au titre des articles non alimentaires figurent sous la rubrique "Fonds fiduciaires".

² Chiffres provisoires.

³ Les dépenses au titre des Fonds fiduciaires comprennent les opérations bilatérales, les programmes des administrateurs auxiliaires et d'autres fonds fiduciaires.

⁴ Les dépenses opérationnelles telles que les coûts d'assurance qui ne peuvent être ventilées par projet/opération.

Note : Les montants négatifs représentent les ajustements financiers.



ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR PAYS, RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1997-2000 (en milliers de dollars)

	1997					1998					1999					2000 ²					
	Dévelop- pement	Secours spéc.	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours spéc.	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours spéc.	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours spéc.	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	
AFRIQUE SUBSAHARIENNE																					
Angola	0	53 870	6 069	-307	59 632	833	27 954	9 366	348	38 501	1 530	87 721	4 065	900	94 216	28	100 617	5 812	2 054	108 512	
Bénin	4 279	18	0	77	4 374	4 555	0	0	255	4 810	820	-38	0	77	859	1 900	0	0	78	1 978	
Botswana	44	0	0	-45	-1	2	0	0	0	2	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	
Burkina Faso	4 444	1 110	0	49	5 603	7 340	27	0	766	8 133	5 058	-27	0	22	5 052	759	163	0	79	1 000	
Burundi ³	-38	60	0	-239	-217	211	168	0	-308	71	2 533	106	0	319	2 958	436	3 351	0	399	4 186	
Cameroun	806	0	0	-1	805	67	2 685	0	14	2 766	4 008	1 493	0	-2	5 498	489	-111	0	28	406	
Cap-Vert	2 952	0	0	-5	2 947	1 935	0	0	40	1 975	96	0	0	1	97	894	0	0	-1	893	
République centrafricaine	1 168	-74	0	20	1 114	766	0	0	39	805	1 153	-4	0	29	1 178	1 524	111	0	0	1 635	
Tchad	3 152	3 072	0	-3	6 221	2 490	1 985	0	86	4 561	2 721	-431	0	1	2 291	3 141	712	0	43	3 896	
Comores	-130	0	0	0	-130	0	0	0	0	0	0	150	0	0	150	0	7	0	0	7	
Congo ³	-46	-25	0	0	-71	0	0	0	0	0	0	5 008	0	0	5 008	0	5 361	0	0	5 361	
Congo, Rép. dém. du ³	273	-4 447	0	341	-3 833	338	198	0	77	612	1 479	11 912	0	957	14 348	129	21 454	0	1 103	22 685	
Côte d'Ivoire ³	3 121	0	0	-24	3 097	832	0	0	1 401	2 233	878	0	0	2 112	2 990	814	0	0	671	1 485	
Djibouti	14	2 248	0	9	2 272	225	1 150	0	9	1 384	-15	2 257	0	1	2 242	46	3 646	2 270	17	5 979	
Guinée équatoriale	-241	0	0	-32	-273	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	
Erythrée	-86	-1 587	0	-687	-2 360	0	71	0	253	324	0	2 375	0	70	2 444	0	40 626	358	450	41 434	
Ethiopie	25 112	59 570	0	-1 123	83 559	16 553	54 355	0	1 090	71 998	28 796	56 970	0	3 350	89 117	28 139	203 489	0	5 322	236 950	
Gabon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	588	0	0	588	
Gambie	2 020	0	0	47	2 068	2 617	0	0	0	2 617	1 250	0	0	0	1 250	1 562	0	0	0	1 562	
Ghana ³	1 835	-767	0	-13	1 054	1 475	0	0	142	1 617	1 123	132	0	88	1 344	1 541	4	0	5	1 549	
Guinée ³	-164	0	0	0	-164	1 301	691	0	0	1 992	508	4 944	0	0	5 452	1 277	-281	0	0	996	
Guinée-Bissau	1 971	0	0	-3	1 967	-46	3 589	0	0	3 543	-408	6 978	0	0	6 569	-11	1 193	0	0	1 181	
Kenya	4 260	27 155	0	-400	31 016	3 910	31 516	1 875	572	37 873	3 286	12 066	-0	20 364	35 716	2 514	109 552	0	3 648	115 714	
Lesotho	3 412	20	0	-8	3 423	2 881	3	0	9	2 893	1 477	-2	0	286	1 762	1 216	-5	0	-19	1 192	
Libéria ³	0	19 699	290	-258	19 731	1 010	40 370	2 031	279	43 689	9	43 856	1 793	-0	45 658	0	37 704	2	4	37 711	
Madagascar	2 504	295	0	9	2 809	2 770	134	0	26	2 930	1 138	68	0	117	1 322	1 908	2 710	1 542	91	6 251	
Malawi	2 372	-768	0	-680	925	1 996	1 592	0	210	3 798	2 165	8 902	0	28	11 095	2 487	-24	0	81	2 543	
Mali	2 956	4 435	0	0	7 392	1 823	3 027	0	170	5 020	1 563	674	0	-67	2 169	2 016	1 235	0	45	3 295	
Mauritanie	4 372	5 761	0	11	10 143	2 621	98	0	156	2 874	1 820	-701	0	1 752	2 872	2 261	2	0	-3	2 260	
Maurice	13	0	0	0	13	2	0	0	0	2	63	0	0	0	63	0	0	0	0	0	
Mozambique	1 138	4 884	0	-972	5 051	4 961	4 603	0	1 809	11 373	3 283	1 664	0	-1 347	3 600	4 766	20 297	5 391	570	31 024	
Namibie	1	-5	0	0	-4	0	0	0	0	0	0	502	0	0	502	0	730	0	0	730	
Niger	8 166	0	0	58	8 224	6 092	0	0	271	6 363	1 913	0	0	-6	1 907	3 305	0	0	-3	3 302	
Nigeria	0	0	0	-2	-2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rwanda ³	6 050	141 364	-1 963	-410	145 041	-171	108 128	3 898	6	111 861	985	89 407	300	-324	90 368	486	72 354	386	34	73 260	



ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR PAYS, RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1997-2000 (en milliers de dollars)

	1997					1998					1999					2000 ²				
	Dévelop- pement	Secours spéc.	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours spéc.	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours spéc.	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours spéc.	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total
Sao Tomé-et-Principe	226	0	0	0	226	528	0	0	0	528	189	0	0	0	189	1 166	0	0	0	1 166
Sénégal	2 629	-367	0	142	2 404	3 057	0	0	343	3 399	3 920	8 419	0	108	12 447	3 051	9 703	0	-13	12 741
Sierra Leone	-310	11 529	-133	-2	11 083	0	23 742	38	50	23 831	39	1 351	2 086	106	3 582	0	2 183	1 766	57	4 007
Somalie	0	8 070	826	96	8 992	0	22 536	589	813	23 938	0	15 149	174	-211	15 111	0	14 365	157	211	14 732
Soudan	5 638	25 993	0	1 486	33 116	3 972	160 526	1 303	463	166 265	2 541	127 846	3 179	-75	133 492	3 376	97 883	1 571	93	102 923
Swaziland	0	108	0	0	108	0	-18	0	0	-18	0	14	0	0	14	0	0	0	0	0
Tanzanie ³	-35	12 572	0	-547	11 990	943	13 529	0	-620	13 852	506	6 142	50	-11	6 687	2 450	2 687	0	-539	4 598
Togo	1	-18	0	0	-17	0	-0	0	0	-0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ouganda ³	2 358	29 053	0	-66	31 345	216	30 123	0	30	30 369	1 756	13 093	0	45	14 894	2 036	18 354	0	73	20 463
Zambie	675	1 351	0	-71	1 956	2 930	5 585	0	-17	8 499	5 469	1 447	0	20	6 935	2 774	4 388	140	145	7 447
Zimbabwe	0	-0	0	0	-0	0	155	0	0	155	0	0	0	0	0	0	13	0	0	13
Non spécifié	0	0	44	0	44	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	464	0	464
TOTAL POUR LA RÉGION	98 909	404 181	5 133	-3 552	502 674	83 033	538 524	19 101	8 781	647 441	85 657	509 442	11 646	28 709	633 456	78 480	775 061	19 858	14 722	888 120
ASIE																				
Afghanistan	0	50 988	0	-428	50 560	3	18 401	0	-304	18 101	0	41 918	0	0	41 918	0	62 486	0	6	62 491
Bangladesh	56 841	3 426	0	1 873	62 140	36 782	30 947	0	2 475	70 204	29 767	32 200	0	-544	61 422	14 260	5 771	0	3 104	23 135
Bhoutan	1 892	0	0	41	1 933	1 321	0	0	229	1 550	1 336	0	0	-15	1 321	1 609	0	0	14	1 623
Cambodge	0	15 283	0	-965	14 318	0	11 857	0	215	12 072	0	13 624	0	1	13 624	2 340	21 285	0	55	23 679
Chine	38 152	0	0	0	38 152	15 324	9 205	0	0	24 528	14 054	42 455	0	2 961	59 469	14 503	299	0	-864	13 938
Timor oriental	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 298	4 946	0	9 244	0	18 452	4 818	0	23 270
Inde	23 642	0	0	176	23 818	23 761	0	0	132	23 893	27 049	168	0	166	27 383	28 333	1 496	0	138	29 968
Indonésie	-2	0	0	0	-2	0	81 554	0	0	81 554	16	13 396	0	0	13 411	0	57 899	0	0	57 899
Corée, RPD de	0	99 301	0	6 746	106 047	0	125 807	0	612	126 419	0	214 079	0	-18	214 062	0	121 921	0	1 148	123 069
Laos, Rép. dém. pop.	0	11 155	0	870	12 026	0	2 084	0	-0	2 084	0	-228	0	-74	-302	734	623	0	12	1 369
Myanmar	0	0	0	1 624	1 624	0	0	0	1 344	1 344	0	0	0	1 473	1 473	0	0	0	1 865	1 865
Népal	4 527	5 768	0	-2	10 292	4 592	6 606	0	155	11 352	7 252	3 922	0	182	11 356	5 184	4 693	0	84	9 961
Pakistan	9 511	5 169	1 243	456	16 379	8 013	1 363	982	161	10 520	10 051	2 250	379	-51	12 630	3 808	1 289	0	15	5 112
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	0	0	0	0	0	0	82	0	82	0	0	-8	0	-8	0	0	0	0	0
Philippines	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sri Lanka	1 261	2 626	0	154	4 042	969	2 404	0	128	3 501	2 649	2 046	0	17	4 712	2 106	1 820	0	-0	3 925
Thaïlande	0	908	0	-35	873	0	3 812	0	0	3 812	0	-124	0	0	-124	0	116	0	173	289
Viet Nam	13 846	0	0	95	13 941	11 245	169	0	-2	11 412	8 630	181	0	-8	8 802	9 966	174	0	-14	10 125
TOTAL POUR LA RÉGION	149 670	194 627	1 243	10 606	356 145	102 010	294 208	1 064	5 145	402 427	100 803	370 183	5 317	4 089	480 392	82 843	298 324	4 818	5 734	391 719



ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR PAYS, RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1997-2000 (en milliers de dollars)

	1997					1998					1999					2000 ²					
	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	
EUROPE ORIENTALE ET CEI																					
Albanie		3 534	0	0	3 534	0	396	0	0	396	0	-86	0	0	-86	0	1	0	0	1	
Arménie		2 882	0	-2	2 880	0	6 084	0	-14	6 070	0	4 776	0	20	4 796	0	5 417	0	0	5 417	
Azerbaïdjan		3 472	0	0	3 472	0	3 442	0	0	3 442	0	8 119	0	0	8 119	0	3 515	0	0	3 515	
Bosnie-Herzégovine		0	0	-4	-4	0	0	0	-1	-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bulgarie		0	0	-15	-15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Géorgie	0	4 783	0	-10	4 773	0	2 989	0	0	2 989	0	6 363	0	0	6 363	0	4 355	0	25	4 380	
Kirghizistan	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Moldova	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fédération de Russie	0	1 188	0	0	1 188	0	-11	0	0	-11	0	238	0	0	238	0	10 246	0	0	10 246	
Tadjikistan	0	12 903	0	0	12 903	0	8 211	0	0	8 211	0	9 652	0	1	9 653	0	11 843	0	17	11 860	
Yougoslavie, Rép. féd. de	0	46 669	750	-291	47 127	0	34 988	57	436	35 482	0	106 992	4 077	-1 010	110 059	0	67 437	-94	208	67 551	
Non spécifié	0	0	2 296	0	2 296	0	0	583	0	583	0	0	-65	0	-65	0	0	-71	0	-71	
TOTAL POUR LA RÉGION	0	75 432	3 045	-322	78 156	0	56 099	641	421	57 161	0	136 055	4 012	-989	139 077	0	102 814	-165	250	102 899	
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES																					
Bélize	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45	0	0	0	45	
Bolivie	10 765	0	177	10 943	4 438	0	212	4 650	4 994	0	1 295	6 289	6 214	0	0	42	6 255	0	0	6 255	
Brésil	-11	0	0	-11	9	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Colombie	65	0	5	69	1 594	0	0	1 594	1 795	942	0	2 737	1 094	3 052	0	0	4 146	0	0	4 146	
Costa Rica	2	0	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Cuba	4 414	2 925	-2	7 338	2 236	1 391	51	3 679	4 262	757	445	5 464	2 334	87	0	446	2 868	0	0	2 868	
République dominicaine	1 823	0	14	1 837	5 009	0	655	5 664	1 019	3 743	728	5 491	717	392	0	-1	1 108	0	0	1 108	
Equateur	1 814	0	-3	1 811	4 979	185	4	5 169	3 086	3	0	3 089	2 506	47	0	75	2 628	0	0	2 628	
El Salvador ⁵	1 457	0	2	1 459	5 320	0	138	5 458	2 863	0	2 699	5 562	871	0	0	4	874	0	0	874	
Guatemala ⁶	5 654	982	121	6 756	4 101	275	232	4 608	4 413	53	-24	4 442	3 052	0	0	24	3 076	0	0	3 076	
Guyana	997	0	45	1 043	815	0	0	815	1 005	0	0	1 005	46	0	0	0	46	0	0	46	
Haïti	2 816	1 666	195	4 677	3 224	478	1 588	5 290	3 370	-15	347	3 703	6 048	0	0	21	6 068	0	0	6 068	
Honduras ⁶	3 877	0	92	3 969	5 297	0	214	5 511	2 570	217	2 202	4 990	807	176	0	-5	978	0	0	978	
Jamaïque	1 411	0	51	1 462	-13	0	2	-11	0	0	-1	-1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Mexique	-3	14	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	



ANNEXE III TABLEAU 2: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ PAR PAYS, RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 1997-2000 (en milliers de dollars)

	1997					1998					1999					2000 ²				
	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total	Dévelop- pement	Secours	Opér. spéc.	Fonds fiduciaires ⁴	Total
Nicaragua ⁶	6 632	60		239	6 931	5 965	8 994		540	15 500	2 555	61 810		1 236	65 600	3 050	9 559	0	48	12 657
Panama	765	0		27	792	279	0		13	292	-5	0		-0	-5	0	0	0	0	0
Paraguay	505	0		0	505	0	0		0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0
Pérou	3 137	0		23	3 160	6 006	0		210	6 215	6 067	0		3 349	9 415	3 858	0	0	-17	3 841
Saint Kitts-et-Nevis	0	0		0	0	0	0		0	0	0	49		0	49	0	0	0	0	0
Venezuela	0	0		0	0	0	0		0	0	0	0		0	0	0	635	0	0	635
TOTAL POUR LA RÉGION	48 114	5 647	0	991	52 755	51 257	11 324	0	3 859	64 443	39 994	67 559	0	12 276	117 830	30 596	13 994	0	636	45 226
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD																				
Algérie	0	897	0	85	982	0	4 517	0	507	5 024	0	2 161	0	572	2 733	0	4 274	0	38	4 312
Egypte	6 197	0	0	-1	6 196	4 226	0	0	1 170	5 396	3 690	0	0	60	3 749	9 136	0	0	-5	9 131
Gaza/Rive occidentale	1 713	211	0	-13	1 912	4 551	6	0	0	4 557	2 470	118	0	0	2 588	24	1 121	0	-4	1 141
Iran	0	3 735	0	1	3 736	0	3 299	0	0	3 299	0	896	0	0	896	0	1 043	0	0	1 043
Iraq*	0	18 921	11 170	7 935	38 025	0	6 778	13 305	6 797	26 880	0	1 193	13 172	10 648	25 013	0	2 049	12 574	5 455	20 078
Jordanie	4 824	-40	0	-15	4 769	1 991	0	0	0	1 991	2 592	296	0	0	2 889	1 199	2 529	0	0	3 728
Liban	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maroc	4 314	0	0	0	4 314	407	0	0	0	407	2 617	0	0	0	2 617	2 187	0	0	2	2 189
République arabe syrienne	10 514	0	0	0	10 514	5 756	0	0	0	5 756	5 854	452	0	-0	6 305	4 544	1 408	0	0	5 952
Tunisie	2 793	0	0	5	2 798	-89	0	0	0	-89	8	0	0	0	8	0	0	0	0	0
Turquie	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yémen	9 640	639	0	-0	10 279	# 5 171	684	0	-2	5 853	6 761	939	0	5	7 705	6 204	954	0	39	7 197
TOTAL POUR LA RÉGION	39 997	24 363	11 170	7 998	83 528	# 22 014	15 284	13 305	8 473	59 076	23 993	6 055	13 172	11 284	54 504	23 293	13 379	12 574	5 526	54 771
ENSEMBLE DES RÉGIONS	336 690	704 250	20 590	15 721	1 077 252	258 314	915 439	34 111	26 679	1 234 544	250 447	1 089 295	34 148	55 369	1 429 258	215 212	1 203 573	37 084	26 867	1 482 736
AUTRE⁵					-856					6 762				4 311						8 299
TOTAL GÉNÉRAL					1 076 396					1 241 306				1 433 569						1 491 035

¹ À l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes.

² Chiffres provisoires.

³ Les dépenses imputées au Rwanda couvrent également les dépenses de l'opération d'urgence des Grands Lacs africains au Burundi, au Congo, dans la République démocratique du Congo, en Tanzanie et en Ouganda. De même, les dépenses imputées au Libéria couvrent aussi les dépenses de l'opération régionale Libéria pour les réfugiés en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Guinée.

⁴ Les dépenses au titre des Fonds fiduciaires comprennent les opérations bilatérales, les programmes des administrateurs auxiliaires et d'autres fonds fiduciaires.

⁵ Les dépenses opérationnelles telles que les coûts d'assurance qui ne peuvent être ventilées par projet/opération.

⁶ Les dépenses imputées au Nicaragua couvrent également les dépenses de l'opération d'urgence régionale en El Salvador, au Guatemala et en Honduras.

Note: Les montants négatifs représentent les ajustements financiers.

* Les chiffres soulignés représentent des fonds dans le cadre de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relative à l'accord "pétrole contre vivres."



ANNEXE III TABLEAU 3.A: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET LES OPÉRATIONS DE SECOURS PAR CATÉGORIE DE PAYS ET RÉGION, 1997–2000
(en milliers de dollars)

	1997			1998			1999			2000 ²		
	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant
ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES	1 057 537	100,0	0,25	1 203 868	100,0	0,30	1 369 890	100,0	0,35	1 455 869	100,0	0,37
PAR CATÉGORIE DE PAYS³												
Pays les moins avancés	633 985	59,9	1,27	719 810	59,8	1,17	707 265	51,6	1,16	872 019	60,2	1,43
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	909 734	86,0	0,26	1 073 705	89,2	0,27	1 187 503	86,7	0,28	1 288 263	88,9	0,30
PAR RÉGION/GROUPE DE PAYS												
Afrique subsaharienne	506 226	47,9	1,14	638 660	53,1	1,41	604 747	44,1	1,35	873 398	60,3	1,95
Asie	345 540	32,7	0,13	397 282	33,0	0,13	476 303	34,8	0,16	385 985	26,6	0,13
Europe orientale et CEI ⁴	78 477	7,4	0,38	56 740	4,7	1,05	140 066	10,2	0,77	102 650	7,1	0,56
Amérique latine et Caraïbes	51 764	4,9	0,10	60 583	5,0	0,20	105 554	7,7	0,73	44 590	3,1	0,31
Moyen-Orient et Afrique du Nord	75 530	7,1	0,24	50 603	4,2	0,21	43 220	3,2	0,17	49 246	3,4	0,19

¹ A l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes. Les dépenses au titre des Fonds fiduciaires (non programmables) et les dépenses opérationnelles telles que les coûts d'assurance qui ne peuvent être ventilées par projet/opération sont exclues aussi.

² Chiffres provisoires.

³ Classement réel pour chaque année.

⁴ Secours uniquement.



ANNEXE III TABLEAU 3.B: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM¹ POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PAR CATÉGORIE DE PAYS ET RÉGION, 1997–2000
(en milliers de dollars)

	1997			1998			1999			2000 ²		
	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant	Dépenses	% du total	Dollars par habitant
ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES	332 696	100,0	0,09	254 318	100,0	0,07	246 449	100,0	0,07	215 212	100,0	0,06
PAR CATÉGORIE DE PAYS³												
Pays les moins avancés	161 679	48,6	0,37	127 335	50,1	0,26	121 333	49,2	0,24	106 472	49,7	0,21
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	300 493	90,3	0,10	221 931	87,3	0,07	220 651	89,5	0,07	195 427	91,3	0,06
PAR RÉGION/GROUPE DE PAYS												
Afrique subsaharienne	96 912	29,1	0,27	81 035	31,9	0,19	83 658	33,9	0,19	78 480	36,7	0,18
Asie	149 670	45,0	0,06	102 010	40,1	0,04	100 803	40,9	0,04	82 843	38,7	0,03
Amérique latine et Caraïbes	46 117	13,9	0,09	49 259	19,4	0,16	37 995	15,4	0,26	30 596	14,3	0,21
Moyen-Orient et Afrique du Nord	39 997	12,0	0,20	22 014	8,7	0,17	23 993	9,7	0,17	23 293	10,9	0,17

¹ A l'exclusion des dépenses d'administration et d'appui aux programmes. Les dépenses au titre des produits non alimentaires et les dépenses opérationnelles telles que les coûts d'assurance qui ne peuvent être ventilées par projet/opération sont exclues aussi.

² Chiffres provisoires.

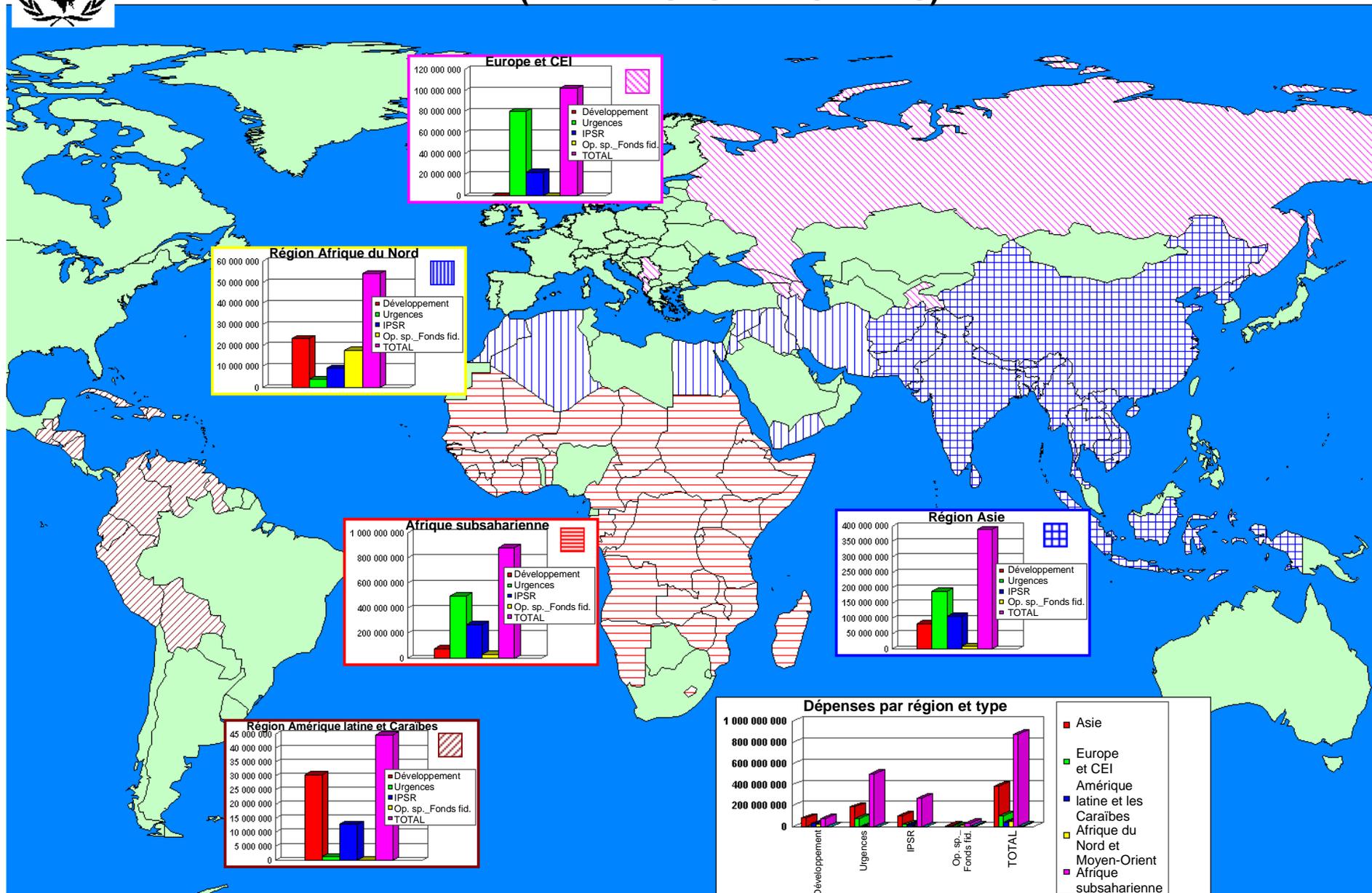
³ Classement réel pour chaque année.



ANNEXE IV: VENTILATION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DU PAM PAR RÉGION ET CATÉGORIE D'ACTIVITÉS, 2000 (EN MILLIONS DE DOLLARS)



PAM - Rapport annuel pour 2000



ANNEXE V TABLEAU A: CONTRIBUTIONS TOTALES CONFIRMÉES POUR 2000, PAR DONATEUR
(en milliers de dollars)

	Développement	RAIU	CII	IPSR	Opérations spéciales	Autres ¹	Total
Banque africaine de développement		3 000		1 500			4 500
Algérie		10					10
Andorra	13						13
Angola				3 000			3 000
Australie	28 435	10 552	721	11 871	2 206		53 786
Autriche	2 222	632					2 854
Belgique		5 371	323	589			6 284
Brunei	50						50
Canada	27 410	12 250	2 188	8 632	895	512	51 887
Canada (ONG)			43				43
Chine	3 400						3 400
Colombie	16						16
Cuba	15			365			380
Chypre	10						10
République tchèque		37					37
Danemark	27 289	7 320	910	4 834	611	945	41 908
Communauté européenne		74 219		42 375	915		117 509
Equateur	7						7
Egypte	200	16					216
Finlande	8 852	4 858	423	491		595	15 219
France	5 912	9 902	101	8 944		1 311	26 170
Allemagne	23 319	12 205		10 602	300	324	46 750
Grèce		130					130
Hongrie	65						65
Islande	5						5
Inde	953						953
Iran	40						40
Irlande	1 078	4 116	297	1 865	156	126	7 639
Israël		10					10
Italie	3 590	12 363		600	2 446	938	19 936
Italie (privé)		14					14
Japon	10 316	223 214	1 218	24 713		639	260 099
Japon (ONG)	70	85		20	36		212
Japon (privé)	30	101	3	17	192		343
Jordanie		42		42			84
Kenya		9 025					9 025
Corée, République de	500					88	588
Luxembourg	182	843		180			1 205
Maroc	4						4
Népal				101			101
Pays-Bas	185	39 045	4 532	16 623	1 400	1 016	62 801
Nouvelle-Zélande	293	212		46	107		658
Norvège	16 279	7 021	1 687	5 559	1 853	404	32 803
Oman	100						100
OPEP	250	300					550
Pakistan				270			270
Panama	1						1
Pologne		185		15	25		225
Dons privés ²	3	37	5	11		3	59
Qatar	10						10
Arabie saoudite		2 168		794			2 962
Slovaquie	15						15
Afrique du sud		95		60	20		176
Afrique du sud (privé)					235		235
Espagne	592	837	533		500	794	3 256
Sri Lanka	124						124
Suède	3 385	10 607	2 287	11 946	2 000	553	30 778
Suisse	700	9 105	1 180	9 249	607	894	21 735
Suisse (privé)		100					100
Syrie		33					33
Tanzanie		220					220
Thaïlande			11				11
<i>The Hunger Site</i>	2 385	250					2 635
Royaume-Uni	375	39 889	2	9 702	2 215	7 873	60 056
Nations Unies		225		50	390		665
Etats-Unis	51 101	528 680	1 500	204 545	8 650	1 200	795 676
Etats-Unis (ONG)		264					264
Etats-Unis (privé)	4	524		1 001	2		1 531
Contributions bilatérales ³	6 596					52 090	58 686
Total	226 384	1 030 111	17 963	380 603	25 760	70 305	1 751 123

¹ Comprend les programmes des administrateurs auxiliaires et d'autres contributions spéciales.

² Les contributions de donateurs privés comprennent les contributions du secteur privé estimées à moins de 10 000 dollars.

³ Comprend les contributions destinées à l'Iraq au titre de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relative à l'accord "pétrole contre vivres."




ANNEXE V TABLEAU B: PRINCIPAUX DONATEURS¹ DU PAM PAR TYPE DE CONTRIBUTION, EN 2000 (en milliers de dollars)

Donateur	Total		Développement		RAIU		CII		IPSR		Opérations spéciales	
	Donateur	Valeur	Donateur	Valeur	Donateur	Valeur	Donateur	Valeur	Donateur	Valeur	Donateur	Valeur
1 Etats-Unis		795 676	Etats-Unis	51 101	Etats-Unis	528 680	Pays-Bas	4 532	Etats-Unis	204 545	Etats-Unis	8 650
2 Japon		260 099	Australie	28 435	Japon	223 214	Suède	2 287	Communauté européenne	42 375	Italie	2 446
3 Communauté européenne		117 509	Canada	27 410	Communauté européenne	74 219	Canada	2 188	Japon	24 713	Royaume-Uni	2 215
4 Pays-Bas		62 801	Danemark	27 289	Royaume-Uni	39 889	Norvège	1 687	Pays-Bas	16 623	Australie	2 206
5 Royaume-Uni		60 056	Allemagne	23 319	Pays-Bas	39 045	Etats-Unis	1 500	Suède	11 946	Suède	2 000
6 Australie		53 786	Norvège	16 279	Italie	12 363	Japon	1 218	Australie	11 871	Norvège	1 853
7 Canada		51 887	Japon	10 316	Canada	12 250	Suisse	1 180	Allemagne	10 602	Pays-Bas	1 400
8 Allemagne		46 750	Finlande	8 852	Allemagne	12 205			Royaume-Uni	9 702		
9 Danemark		41 908	France	5 912	Suède	10 607			Suisse	9 249		
10 Norvège		32 803	Italie	3 590	Australie	10 552			France	8 944		
11 Suède		30 778	Chine	3 400	France	9 902			Canada	8 632		
12 France		26 170	Suède	3 385	Suisse	9 105			Norvège	5 559		
13 Suisse		21 735	<i>The Hunger Site</i>	2 385	Kenya	9 025			Danemark	4 834		
14 Italie		19 936	Autriche	2 222	Danemark	7 320			Angola	3 000		
15 Finlande		15 219	Irlande	1 078	Norvège	7 021			Irlande	1 865		
16 Kenya		9 025			Belgique	5 371			Banque africaine de développement	1 500		
17 Irlande		7 639			Finlande	4 858			Etats-Unis (privé)	1 001		
18 Belgique		6 284			Irlande	4 116						
19 Banque africaine de développement		4 500			Banque africaine de développement	3 000						
20 Chine		3 400			Arabie saoudite	2 168						
21 Espagne		3 256										
22 Angola		3 000										
23 Arabie saoudite		2 962										
24 Autriche		2 854										
25 <i>The Hunger Site</i>		2 635										
26 Etats-Unis (privé)		1 531										
27 Luxembourg		1 205										

¹ Donateurs ayant apporté au total une contribution de plus de un million de dollars.